

Consultation oecuménique

sur l'avenir social et économique de la Suisse

Quel avenir voulons-nous?

base de discussion

Conférence des évêques suisses

Fédération des Eglises protestantes de la Suisse

Berne et Fribourg, 18 janvier 1998

La présente base de discussion paraît également en allemand et en italien.

© Consultation oecuménique
case postale 7442, 3001 Berne, tél. 031 382 23 28, fax. 031 381 83 49

Commission nationale suisse Justice et Paix
case postale 6872, 3001 Berne, tél. 031 381 59 55, fax. 031 381 83 49,
E-mail: jus-pax.ch@bluewin.ch

Institut d'éthique sociale de la FEPS
Sulgenauweg 26, 3007 Berne, tél. 031 370 25 50, fax. 031 370 35 59
E-mail: ise-ies@ref.ch
Bureau romand: Terreaux 10, 1003 Lausanne, tél. 021 323 64 65, fax. 021 323 64 66
E-mail: roland.campiche@irp.unil.ch

Première édition: janvier 1998

Invitation

de la Conférence des évêques suisses et du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse

aux habitantes et habitants de la Suisse

à débattre de l'avenir social et économique du pays

L'avenir de notre pays est devenu incertain; la paix sociale est menacée. Nous, les membres de la Conférence des évêques suisses et du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, nous sommes inquiets face à la difficulté de trouver une vision commune pour l'avenir du pays.

Le temps de la croissance régulière de notre prospérité économique a pris fin en 1990 avec la récession; les années grasses sont derrière nous. Cela est particulièrement clair et menaçant pour les chômeurs et chômeuses. Nombreux sont ceux et celles qui se trouvent plongés brusquement dans des difficultés économiques et sociales. Personne ne se risque à dire aujourd'hui si et quand cela ira vraiment mieux. Et précisément au moment où le filet de sécurité sociale est le plus mis à contribution, la discussion politique sur le partenariat social et les oeuvres sociales est dans l'impasse.

Certaines conséquences négatives de la globalisation font peur à beaucoup. Notre pays ne peut-il survivre que s'il se soumet aux "commandements" de l'économie de marché? Faut-il abandonner ce qui a été réalisé ces 50 dernières années comme paix et sécurité sociale?

Les fondements de la vie sociale et économique qui ont prévalu jusqu'à présent sont remis en question. La Suisse a besoin de nouvelles fondations. C'est pourquoi la population suisse doit *se mettre d'accord sur un nouveau "contrat social"*.

Nous sommes convaincus qu'une solidarité efficace dans une société libre est tout aussi importante pour l'avenir de notre pays que la capacité concurrentielle de l'économie. Mais comment pouvons-nous relier les exigences d'une économie mondialisée avec les valeurs et les buts que sont *la justice sociale, la participation démocratique et la protection durable de l'environnement*?

C'est pourquoi nous lançons une consultation oecuménique sur l'avenir social et économique. Cette consultation devrait contribuer à ouvrir la voie à une compréhension commune des buts de la société suisse. Nous souhaitons chercher, avec la population toute entière, des réponses à des questions essentielles pour l'avenir. Nous vous invitons tous, hommes et femmes, institutions et organisations du pays, à participer à notre consultation.

Pour la communauté chrétienne, l'avenir représente à la fois une espérance et une tâche. Les Eglises et leurs membres font partie de la société. Ils prennent leur part de responsabilité et

désirent apporter leur propre contribution. Ils le font en fidélité à l'Évangile. Car pour eux Dieu est le créateur, son Fils Jésus Christ est le Sauveur. Ils croient en l'Esprit Saint qui renouvelle la face du monde. Le Royaume de Dieu est à venir et prend effet dans notre quotidien. Les Églises et tous les chrétiens rendent témoignage de leur foi en contribuant à un avenir qui soit bon pour tous.

L'avenir social et économique peut et doit être bâti. Ensemble, les habitants de ce pays sont appelés à réfléchir à la Suisse qu'ils veulent pour aborder le nouveau millénaire avec confiance. C'est pourquoi nous invitons toutes les personnes vivant ici à participer à la consultation œcuménique que nous lançons.

Comment se présente la consultation?

La consultation s'étend du 18 janvier 1998 à mi-1999. Tout le monde est invité à y participer. Vos propositions sont attendues pour bâtir ensemble l'avenir social et économique du pays. Nous espérons que de partout et de milieux différents viennent de multiples propositions, qu'individus, familles, groupements, associations, paroisses, associations patronales, syndicats, partis et autorités politiques se rencontrent et débattent des questions essentielles pour l'avenir. Ces questions autour d'un avenir juste, de paix et respectueux de l'environnement sont développées dans la brochure de la consultation intitulée «Quel avenir voulons-nous?»

Envoyez-nous vos propositions, vos textes et prises de position, vos rapports de discussions, vos idées, vos pièces de théâtre et vos films, vos dessins et photos, vos visions de l'avenir jusqu'à fin juin 1999 à l'adresse de la Consultation (voir ci-dessous).

A cette adresse vous pouvez aussi commander la brochure de la consultation «Quel avenir voulons-nous?»

Que deviendront vos propositions?

Nous étudierons toutes les contributions reçues et nous les rendrons publiques. Cet examen servira de base pour la formulation de nos propres conclusions. Nous publierons ces dernières dans un document final dans l'espoir qu'elles serviront de point de repère pour l'avenir de notre pays.

Nous remercions déjà aujourd'hui tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté qui participeront à notre consultation.

Berne et Fribourg, le 18 janvier 1998

**pour le Conseil de la Fédération des
Eglises protestantes de la Suisse**

pour la Conférence des évêques suisses

Pasteur Heinrich Rusterholz, président

Mgr Amédée Grab, président

Adresses de contact pour les commandes du texte et les réponses à la consultation:

Consultation oecuménique, case postale 7442, 3001 Berne (tél. 031 382 23 28, fax. 031 381 83 49).

E'Mail: ise-ies@ref.ch, jus-pax.ch@bluewin.ch

Sommaire

INVITATION A DEBATTRE DE L'AVENIR ECONOMIQUE ET SOCIAL DU PAYS	3
SOMMAIRE	6
QUEL AVENIR VOULONS-NOUS BATIR?	8
<i>Trois récits de vie</i>	8
<i>Introduction</i>	10
PREMIERE PARTIE	11
COMPRENDRE LA SOCIETE DANS LAQUELLE NOUS VIVONS	11
1. Les bouleversements de notre société	11
1.1. Des années de prospérité.....	11
1.2. Une Suisse bousculée par des changements mondiaux.....	12
1.3. Prendre congé de l'ancien "contrat social"	12
1.4. Des changements qui ont des conséquences.....	13
2. Les normes imposées	14
2.1. La liberté obligatoire.....	14
2.2. Appel à la responsabilité individuelle.....	15
3. Les mythes actuels	16
3.1. Le mythe de la perfection du marché.....	16
3.2. Le mythe de la croissance	17
Conclusion de la première partie	18
DEUXIEME PARTIE	19
LA SITUATION ACTUELLE A LA LUMIERE DE LA FOI	19
1. Notre mission	19
1.1. S'engager en faveur d'une société qui n'exclut personne	19
1.2. Encourager le dialogue	20
1.3. Faire entendre sa propre voix	20
2. "Cherchez d'abord le Royaume et la justice de Dieu" (Mt 6,33)	21
2.1. Une tablee qui n'exclut personne	21
2.2. La garantie pour tous du minimum nécessaire à l'existence	23
2.3. Vérification de la compatibilité avec le Royaume de Dieu	23
3. "Notre Père qui es aux cieux ... donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien"	25
3.1. "Notre Père qui es aux cieux..."	25
3.2. "... que ton nom soit sanctifié..."	25
3.3. "... que ton règne vienne..."	26
3.4. " Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel..."	26
3.5. "... Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien..."	26
3.6. "... pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés..."	26
3.7. "... ne nous soumet pas à la tentation, mais délivre-nous du mal."	27

4. Conclusion de la deuxième partie.....	27
TROISIEME PARTIE.....	28
A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU "CONTRAT SOCIAL ".....	28
Récapitulatif.....	28
Objectifs.....	28
1. Les valeurs fondamentales.....	28
1.1. Justice sociale.....	29
1.2. Liberté et responsabilité.....	29
1.3. Participation.....	30
1.4. Durabilité.....	30
1.5. Solidarité.....	31
2. Les critères de mise en oeuvre d'un nouveau "contrat social".....	32
3. Les composantes d'un nouveau "contrat social".....	34
3.1. La composante économique.....	34
3.2. La composante sociale.....	35
3.3. La composante démocratique.....	37
3.4. La composante écologique.....	38
3.5. La composante mondiale.....	38
3.6. La composante culturelle.....	39
4. Perspectives - appel à la participation.....	40
Récits de vie.....	41
ANNEXES.....	43
Comment utiliser la brochure?.....	43
Les questions:.....	43
Structure de la consultation.....	44
Présidium.....	44
Groupe exécutif.....	44
Groupe de rédaction.....	44
Responsabilité.....	44
Où s'adresser?.....	45
Suivi du processus de consultation.....	45
Sources statistiques.....	45

Quel avenir voulons-nous bâtir?

Trois récits de vie

Cela faisait longtemps que JEAN sentait que le vent avait tourné. D'abord il y eut des rumeurs. On parlait de restructuration, de la nécessité de faire face à la concurrence étrangère. Puis il a lu dans son journal que les salaires étaient nettement inférieurs dans les pays du Sud-Est asiatique qu'ici, que les pays industrialisés devaient s'adapter à cette concurrence. Il n'y avait pas cru. "Ces pays ne sont-ils pas sous-développés?" Puis il a découvert un nouveau mot dans son journal: "délocalisation". Des entreprises déplacent leur production dans des pays moins chers.

Un jour, la direction a convoqué tout le personnel. Il a été question de rationalisation, de sacrifices nécessaires pour assurer la pérennité de l'entreprise. Qu'est-ce que cela pouvait bien signifier? Il avait entendu que les collègues partant à la retraite n'étaient pas remplacés. Il avait entendu parler d'heures supplémentaires.

Des heures supplémentaires il en a fait, il a dû aussi apprendre à travailler en équipe avec des horaires décalés le soir ou le matin. L'appareil de production coûte si cher qu'il faut le faire travailler plus longtemps, lui a-t-on expliqué.

Un beau jour, une nouvelle assemblée est convoquée par la direction: l'entreprise sera fermée dans une année. Plan social, possibilité d'aller travailler dans une autre ville, licenciements inévitables. Comment annoncer cela à sa femme? Il travaillait là depuis trente ans. Il avait 57 ans. Déménager? aller travailler dans un endroit dont il ne savait pas la langue?

Quand son chef l'a convoqué, il savait déjà ce qui l'attendait: on ne savait pas que lui proposer, sa rentabilité était trop faible, son salaire trop élevé. On lui a assuré qu'il serait payé encore six mois après la fermeture.

Alors il comprit ce que signifiait le mot "sacrifice". Il était sacrifié. Son journal parle des lois du marché, de la nécessité de s'adapter, d'être concurrentiel. Mais il ne comprend toujours pas le rôle de ces forces mystérieuses. Maintenant qu'il est au chômage, il ne touche que 70 % de son salaire. Et quand il sera en "fin de droit", il ne sait pas ce qu'il deviendra. Avant de toucher l'AVS il faudra encore attendre, sa femme ne pourra plus en bénéficier à 62 ans. Et l'assurance maladie coûte de plus en plus cher. Il a bien cherché du travail, mais partout il a reçu des réponses négatives ou pas de réponse du tout. Il le sait bien, il est trop vieux. "Mais enfin qui suis-je?" "pour qui, pourquoi ai-je travaillé toute ma vie?"

PIERRE avait réussi. A 40 ans, il était cadre supérieur dans une grande entreprise de la place. Il fallait certes travailler dur, mais ça rapportait. Sa femme et lui ont acheté une villa. Bien sûr il n'était pas très souvent à la maison. Mais il n'avait pas de soucis à se faire.

Un jour le directeur général l'a convoqué. D'abord sont venus les compliments sur son engagement au travail. Puis des explications sur les développements futurs de l'entreprise, les acquisitions de firmes concurrentes pour accroître les parts de marché et les restructurations qui en découlaient. Pierre connaissait tout cela, mais il ne comprenait toujours pas où son patron voulait en venir. Puis celui-ci a laissé tomber: "ici vous ne pourrez plus faire de l'avancement. Je vous propose de prendre la direction de notre nouvelle filiale à Bombay". Silence... sa femme, la maison, le jardin, les amis, tout a défilé rapidement dans sa tête, puis l'Inde et ses foules, l'obligation de travailler

en anglais. “Vous avez une semaine pour me donner votre réponse” - “Et si je dis non?” - “J’en serais fort navré... je devrais alors renoncer à vos services!”

La semaine fut longue, très longue: discussions avec sa femme, nuits d’insomnie. Le cadre familial n’apparaissait plus qu’au travers d’un brouillard diffus. Sa femme ne voulait pas aller vivre en Inde et elle finit par hurler: “c’est ta carrière ou moi!” Il y a tout de même des choses plus importantes que le boulot. C’est ainsi qu’il décida de renoncer au poste de Bombay et se retrouva au chômage. Il se disait qu’avec ses compétences et son expérience il trouverait facilement un autre emploi.

Mais les mois ont passé et rien n’est venu. Il commença à douter de lui. Et quand il dut vendre la maison il n’y croyait plus. Heureusement il avait adhéré à une association de chômeurs et ensemble ils avaient créé une société de capital-risque. Il pouvait ainsi aider des plus jeunes à se lancer. Mais ces nouvelles entreprises étaient trop fragiles pour qu’il puisse y travailler longtemps. Il est devenu en quelque sorte un conseiller en création d’entreprises, travaillant six mois ici, trois mois là.

YVETTE a fait un apprentissage de secrétaire. Ensuite, le vide, depuis 3 ans. A la fin de son chômage elle a suivi un cours d’informatique, puis un cours sur la manière de se présenter, de “se vendre” comme on dit. Mais rien, toujours rien. Parfois une réponse: “vous ne disposez pas de l’expérience professionnelle dont nous avons besoin” ou bien: “notre entreprise devant régulièrement correspondre avec des clients ou des fournisseurs en anglais, nous ne pouvons malheureusement pas vous engager”. Pourtant son anglais elle l’avait bûché à l’école! Quand elle avait commencé son apprentissage on lui avait dit qu’elle pourrait rester dans l’entreprise. Elle y avait cru. Mais à la fin, malgré ses excellentes notes, le patron lui a dit que malheureusement il n’avait pas de place pour elle, il regrettait de la voir partir, mais n’avait pas le choix, il n’avait pas assez de commandes, ses marges étaient trop serrées. Dans son petit studio elle ne savait que faire de ses journées. Elle a bien songé à retourner chez sa mère qui vivait seule, mais elle ne s’imaginait plus habiter avec elle.

Avec ses copines elle allait de temps en temps au cinéma ou dans une boîte, dans le secret espoir de trouver l’âme soeur, mais que pouvait-elle offrir? Elle n’en savait rien. “Si on ne veut pas de moi pour 8h ou 4h par jour, qui voudra de moi pour toute une vie?” Alors elle rêvait de voyages, de travail social, de se rendre utile, d’ouvrir un restaurant... “Que vais-je faire demain? Que vais-je devenir?”

Le déclic est arrivé un matin dans la rue. Il y avait une manifestation organisée à l’occasion d’une marche pour l’emploi à travers l’Europe. Elle a rencontré des gens qui venaient du Portugal, d’Espagne, de France. Alors elle a décidé de partir avec eux. Elle est ainsi allée jusqu’à Amsterdam. Et là l’anglais appris à l’école s’est révélé fort utile. Bien sûr que la Suisse ne fait pas partie de l’Union européenne, mais ne vit-on pas les mêmes problèmes partout? Elle est revenue gonflée à bloc. Elle a commencé à militer dans une association de chômeurs, puis dans un parti politique, elle a fini par trouver un poste à temps partiel de secrétariat dans une maison d’accueil pour personnes sans domicile.

Introduction

Ces récits rendent compte d'une expérience. La solitude, l'incertitude, le sentiment d'avoir perdu ou de ne pas trouver de sens à la vie peuvent submerger bien des énergies. Mais parfois une rencontre, un enchaînement d'événements ouvrent des horizons nouveaux, réveillent des espoirs qui paraissaient éteints.

"Le point de départ de la consultation est le sort des plus démunis, des membres les plus faibles de notre société"

Nous avons raconté ces histoires parce que le point de départ de notre réflexion et de l'ensemble de la consultation est le sort des plus démunis, des membres les plus faibles de la société suisse. Ces destins ne sont pas seulement individuels; ils sont le reflet d'une structure sociale et économique à comprendre si l'on veut trouver des pistes nouvelles, des espoirs nouveaux.

Nous allons développer notre réflexion en trois étapes: un essai de compréhension de la réalité dans laquelle nous nous trouvons (première partie), un éclairage sur ce que nous dit la foi en Christ (deuxième partie). Enfin nous vous soumettons quelques réflexions pour que vous puissiez faire vos propositions (troisième partie).

Notre propos est de lever un coin du voile sur la situation actuelle, sur les développements récents dans les domaines sociaux et économiques ainsi que sur les valeurs qui se cachent derrière l'évolution en cours. Nous souhaitons aussi mettre en relation ces questions sur les valeurs avec notre foi en Dieu.

Nous ne prétendons pas tout comprendre et tout savoir. Nous prétendons encore moins connaître *la* solution aux problèmes qu'affronte la Suisse. C'est pourquoi *votre contribution* est importante. Les questions posées au fil du texte et regroupées à la fin ont pour objectif de faciliter votre réflexion personnelle et votre apport à la consultation. Nous avons, tous ensemble, un effort à faire afin de comprendre où nous en sommes et de chercher vers quoi nous voulons aller.

Première partie

Comprendre la société dans laquelle nous vivons

1. Les bouleversements de notre société

Après des années de prospérité dominées par un "contrat social" permettant aux différents conflits d'intérêts de trouver une issue constructive, la Suisse est confrontée à une profonde remise en question de son consensus social. Les changements intervenus au niveau mondial sont en partie responsables de cet état de fait. Mais cette remise en cause est aussi due à l'impact d'un modèle de société directement inspiré du libéralisme économique ayant cours sur le plan mondial.

1.1. Des années de prospérité

La Suisse a connu depuis la seconde guerre mondiale une période de croissance inimaginable. Il y a encore 40 ou 50 ans rares, étaient les utilisatrices de machines à laver le linge; la télévision faisait ses premiers pas, les rues étaient encore fréquentables, le téléphone bien pratique, mais toujours avec fil. Quant aux ordinateurs et aux photocopieurs personne n'en aurait imaginé l'existence. Progrès techniques, développement économique, emploi pour tous, tout le monde y croyait et cela est arrivé.

La Suisse qui s'est ainsi construite pratique une politique économique libérale. Les entreprises travaillant sur le marché intérieur sont libres de passer des arrangements afin de se protéger de la concurrence extérieure. Les syndicats et les associations patronales trouvent des terrains d'entente dans le cadre de la paix du travail. D'un côté cela permet de construire la sécurité sociale, en particulier l'AVS, de l'autre on limite les réglementations de l'Etat au strict minimum laissant aux partenaires sociaux le soin de fixer les conditions de travail. Le fédéralisme accorde aux cantons et aux communes une large autonomie et facilite un partage des ressources de l'impôt entre les différentes collectivités publiques. Ainsi la Suisse connaît une période de stabilité politique et économique sans équivalent fondée sur un "contrat social" admis par tous. Le conflit d'intérêts entre le capital et le travail est dépassé par la collaboration volontaire entre les partenaires sociaux, le conflit d'intérêts entre le secteur économique tourné vers l'exportation et celui qui alimente le marché intérieur trouve sa solution par la disparition presque complète de la politique étrangère du débat politique interne, le conflit d'intérêts entre les régions de plaine et de montagne est mis en sourdine grâce à la péréquation qu'assure la Confédération par son budget ainsi que par les commandes de ses grandes régies.

"La Suisse a connu une période de stabilité politique et économique sans équivalent fondée sur un "contrat social" admis par tous"

Tout le monde a adhéré à ce "contrat social". Il a rempli ses promesses puisque le plein emploi a été assuré pendant longtemps sur fond de prospérité plus ou moins générale. La croissance a dégagé année après année un surplus qui a financé des salaires élevés, le premier puis le deuxième pilier des assurances vieillesse, les autoroutes, l'armée et la protection civile ainsi que d'innombrables subsides. Pourtant ce "contrat social" comportait des lacunes. Ceux qui

n'avaient pas les moyens de l'influencer ont simplement été oubliés: les femmes, les générations futures, les habitants des pays en développement, les travailleurs étrangers n'ont profité que de manière indirecte des bénéfices de l'équilibre interne assuré grâce à la prospérité.

1.2. Une Suisse bousculée par des changements mondiaux

Les travailleurs étrangers et les femmes sont les premiers à payer quand la crise survient dans les années 70. Le chômage n'apparaît pas en Suisse à cette époque parce qu'on a alors licencié des dizaines de milliers de travailleurs étrangers, de frontaliers et de femmes. C'est à ce prix que le "contrat social" a été préservé. Il faudra attendre le début de la présente décennie pour que la Suisse soit obligée de remettre en cause ses équilibres internes.

Désormais les règles du jeu économique ont changé. Les changements s'observent d'abord sur le plan mondial. Depuis les années 70, on assiste à une libéralisation des marchés financiers qui permet aux grandes entreprises de mener une stratégie de placement qui ne se conçoit plus en termes nationaux, mais en terme internationaux. La libéralisation du commerce des marchandises et des services se met également en place à l'échelle du monde. Grâce au développement des systèmes planétaires de communication et de transport, il devient plus facile de déplacer les lieux de production, de recherche, de vente ou d'achat d'un bout à l'autre du monde. Aucune région n'échappe plus à cette réalité depuis que les régimes communistes d'Europe se sont effondrés et que les autres pays communistes ont plus ou moins libéralisé leur économie.

"La libéralisation des marchés mondiaux oblige à l'innovation technologique"

Le rythme des innovations technologiques s'est également accéléré. La libéralisation progressive des marchés mondiaux oblige à l'innovation. Pour gagner des parts de marché il faut soit proposer un nouveau produit ou un nouveau service, soit offrir le même à un meilleur prix. A cette fin de nouvelles technologies sont nécessaires. Elles permettent de produire des biens ou des services meilleur marché ou d'ajouter de nouvelles qualités aux produits existants. Sont ainsi apparus les montres électroniques, les automobiles avec toutes sortes de nouveaux accessoires, des frigos plus économiques et moins polluants, des lecteurs et des disques CD. Les assurances ou les banques exploitent au maximum les nouvelles technologies pour économiser sur le prix du service proposé à la clientèle ou pour diversifier l'offre. Cela se traduit par d'innombrables pertes d'emploi et par un changement structurel important de tout le système économique.

Question 1

Comment a changé votre rôle, votre place dans la société ces 10 dernières années?

1.3. Prendre congé de l'ancien "contrat social"

Le "contrat social" qui a caractérisé la Suisse est ainsi battu en brèche. La distinction entre un secteur économique dépendant des exportations et un autre orienté vers le marché intérieur devient caduque. Ce dernier doit aussi s'adapter aux contraintes du marché mondial. Cela a une conséquence immédiate sur le débat politique interne. La politique étrangère y est entrée en force. Plusieurs décisions décisives ont été prises: l'entrée de la Suisse au Fonds

monétaire internationale et à la Banque mondiale, l'adhésion de la Suisse à l'Organisation mondiale du commerce (l'OMC qui succède au GATT) ainsi que la participation de notre pays à l'Espace économique européen. Toutes ces décisions ont fait l'objet d'un référendum et sont donc devenues des thèmes importants du débat politique interne. Par ailleurs, de nombreux domaines de la politique intérieure sont devenus des objets de politique étrangère: environnement, transport, migration, sécurité nationale, emploi, politique économique et monétaire.

Un autre impact se mesure par une modification des rapports de force sur le plan fédéral. Les associations de paysans, du commerce et de l'industrie cèdent progressivement la place aux acteurs de la grande finance internationale et aux dirigeants des multinationales. Ces nouvelles forces dictent l'agenda politique de la Suisse en mettant le pouvoir politique devant le fait accompli, puis en lui demandant d'adapter les lois fédérales aux normes de la libéralisation valant sur le plan mondial.

"De nouvelles forces dictent l'agenda politique de la Suisse en demandant d'adapter les lois fédérales aux normes de la libéralisation valant sur le plan mondial"

Cette première fracture dans l'équilibre politique de notre pays déstabilise les autres éléments du consensus. Le dialogue social entre patronat et syndicats est plus fragile que jamais. D'un côté certains réclament avec insistance une réduction des prestations sociales ou au moins un moratoire, de l'autre on se crispe sur le maintien des acquis. L'équilibre entre les diverses régions du pays est lui aussi fragilisé. Les grandes entreprises, d'origine suisse mais ayant le monde comme horizon, ne ressentent plus la nécessité de tenir compte des susceptibilités des régions linguistiques ou des délicates relations entre ville et campagne.

Face à ces bouleversements, la marge de manoeuvre des pouvoirs publics semble bien étroite. Le rôle de l'Etat s'affaiblit par manque de ressources financières. Chaque fois qu'il est question d'augmenter les recettes de l'Etat, l'opposition se lève pour affirmer que cette ponction serait ruineuse pour la place économique suisse. Cela pousse les autorités politiques à rogner sur les dépenses au moment même où tout le monde attend l'aide de l'Etat pour les assurances, les PME, la formation, les régions de montagne, la relance, etc.

Ces changements sont déstabilisants, il n'est pas facile de renoncer à des acquis, d'abandonner des certitudes. L'identité individuelle et collective est remise en question. En réaction certains accusent les étrangers d'être responsables de cette insécurité et affirment de manière péremptoire la spécificité helvétique.

Ces changements ne sont pourtant pas seulement négatifs. Ils obligent tous les secteurs de la société - et les Eglises aussi - à s'interroger sur l'avenir de la société et à forger une identité par le dialogue et la recherche de nouvelles solutions.

Question 2

Quels sont les changements sociaux et économiques, en Suisse et dans le monde, qui vous inquiètent le plus? Lesquels vous donnent au contraire confiance et espoir?

1.4. Des changements qui ont des conséquences

Le grand argument apporté par ceux qui souhaitent la fin de l'ancien "contrat social" est la nécessité de s'adapter à l'économie mondiale. Celle-ci n'a jusqu'à présent jamais bénéficié des régulations mises en place sur le plan national.

C'est pourquoi nous pouvons déjà percevoir à l'échelle planétaire ce que peuvent être les conséquences d'une adaptation pure et simple.

Le monde actuel est inégalitaire. Si en 1960, le cinquième le plus riche de la population mondiale était 30 fois plus riche que le cinquième le plus pauvre, en 1994, il l'était 78 fois plus et disposait du 85% des richesses de la planète. Actuellement la fortune des 358 individus les plus riches équivaut au revenu cumulé des 45% des habitants les plus pauvres de la planète, soit 2,3 milliards d'individus.

Les pays industrialisés ne sont pas épargnés par les inégalités de revenus. Ils recensent 100 millions de pauvres dont 30 millions de chômeurs et 5 millions de sans-abris.

Les 200 principales entreprises de la planète font à elles seules un chiffre d'affaire qui représente le quart de l'activité économique mondiale tout en employant seulement 0,75% de la main d'oeuvre planétaire.

"Jusqu'à 710'000 personnes vivent en Suisse dans la précarité"

En Suisse, entre 1990 et 1995, 250'000 emplois ont été supprimés alors que le produit national brut par habitant est resté tout aussi élevé. En Suisse le cinquième le plus riche de la population réalisait 36,1% des revenus en 1982 et 37,4% en 1993. Le cinquième le plus pauvre réalisait respectivement 9,2% des revenus en 1982 et 8,6% en 1992. Dans les années 80 les revenus des travailleurs ont augmenté de 45% pendant que les bénéfices des entreprises croissaient de 90% et les dividendes des actionnaires augmentaient de 80%. Aujourd'hui environ les deux tiers de la fortune imposable appartiennent aux 10% les plus riches de la population. Le cinquième le plus pauvre ne possède quant à lui aucune fortune ou a des dettes. Jusqu'à 710'000 personnes, suivant la définition que l'on retient de la pauvreté, vivent en Suisse dans la précarité.

2. Les normes imposées

En demandant l'adaptation aux marchés mondiaux et à la globalisation, les tenants du néolibéralisme font appel à deux valeurs principales: la liberté et la responsabilité. Toutefois ce discours positif cache une réalité qui l'est moins. Dans les lignes qui suivent, nous nous efforçons d'en décrypter la logique et d'en montrer certaines conséquences concrètes. Nous verrons que celles-ci s'avèrent dramatiques car les individus sont isolés les uns des autres et doivent se battre seul pour gagner leur place.

2.1. La liberté obligatoire

Le discours est clair, il faut davantage de liberté aux acteurs économiques afin qu'ils soient plus compétitifs sur des marchés toujours plus difficiles. La place économique suisse doit développer sa capacité concurrentielle afin de garder son rang parmi les nations industrielles. La liberté est nécessaire en vue de la concurrence: plus de liberté pour plus de concurrence.

Dans la pratique, cela commence déjà à l'école. A la sortie, les apprentis, les futurs travailleurs et travailleuses sont placés en concurrence les uns contre les autres. Seuls les meilleurs obtiendront les places devenues rares.

Cela continue entre les entreprises. Il faut tout faire pour gagner de nouvelles parts de marché. Seules s'en sortent les meilleures, les autres sont condamnées à disparaître. Que faire face à cette pression? Il faut obéir, c'est-à-dire

diminuer au maximum les coûts, développer de nouveaux produits, utiliser de nouvelles technologies. Il faut respecter la loi du marché.

Les collectivités publiques n'échappent pas à ce phénomène. Les cantons et les communes se font concurrence pour attirer les entreprises créatrices d'emploi. La Confédération est mise sous pression par les milieux qui affirment que sans déréglementation, sans moratoire social, sans baisse des coûts salariaux, sans privatisation la Suisse s'appauvrira, la Suisse perdra des parts de marché, la Suisse entrera dans une période de déclin.

"Vous n'êtes pas performants, donc vous ne valez rien! Est-ce vrai?"

Sur le marché, il faut se vendre. Pour se vendre il faut accepter des sacrifices et cela s'est aggravé ces dernières années tant pour les travailleurs que pour les entreprises. Par exemple, les femmes qui travaillent sur appel dans les grands magasins n'ont pas le choix. Elles doivent gagner l'argent qui les fait vivre, elles et leurs enfants. Mais à quel prix? Elles ne savent pas d'une semaine à l'autre quand elles iront travailler et combien elles gagneront. Comment est-il possible dans ces conditions de planifier la vie de famille pour aller chercher les enfants à l'école, organiser les repas ou la lessive? Comment savoir de quoi vivre dans les semaines qui viennent quand on ne connaît pas son revenu? Ainsi derrière l'appel à la liberté se cache une grande violence. On oppose les gens les uns aux autres, les pays les uns aux autres afin d'obtenir des avantages: "vous n'êtes pas performants, donc vous ne valez rien!" "Votre entreprise n'est pas performante, elle est condamnée!" "La Suisse n'est pas performante, elle sera marginalisée du marché mondial!" Est-ce vrai? Est-ce vrai que seuls les plus performants seront les gagnants?

2.2. Appel à la responsabilité individuelle

La responsabilité est l'un des fondements de la vie en société. Mais celle-ci est souvent, dans le discours actuel, limitée à l'individu. La dimension collective de la responsabilité, c'est-à-dire la responsabilité mutuelle, risque d'être négligée. Cette tendance à la "privatisation" de la responsabilité laisse l'individu assumer *seul* les aléas de l'existence. Il sera *seul* responsable de son destin. Il maîtrisera *seul* ses dépenses de santé. Afin qu'on soit sûr de sa prise en charge individuelle on augmentera la franchise de l'assurance maladie de telle manière qu'il sache ce que coûtent les médicaments qu'il consomme. Il assurera *seul* ses vieux jours. Chacun devra mettre de côté ce qui lui est nécessaire pour sa vieillesse. C'est pourquoi il convient de supprimer l'obligation de s'affilier à une caisse de retraite. Mais qui a les capacités d'assurer *seul* son avenir? Faire face de manière autonome aux aléas de l'existence nécessite du temps pour y penser et s'informer, de l'argent en suffisance pour voir venir, de l'habileté pour saisir les opportunités qui se présentent et négocier. Or tout le monde n'en a pas les moyens. La femme employée sur appel ne peut par exemple pas attendre une meilleure offre de travail et économiser pour plus tard si elle parvient à peine à nouer les deux bouts entre deux périodes de travail.

"Qui a les capacités d'assurer seul son avenir?"

C'est à cause de toutes ces personnes en position de faiblesse que des contrats collectifs ont été signés, qu'on s'est battu pour l'AVS, pour les autres assurances sociales et l'obligation de s'affilier à une caisse de retraite. Il s'agissait de garantir au plus grand nombre possible une sécurité minimale. La responsabilité collective est engagée par de telles

institutions. Ceux qui font seulement état des déficits de l'Etat et des assurances sociales et qui demandent d'assouplir les règles pour faciliter la concurrence remettent tout cela en question. Même si le besoin d'abolir certaines règles vieilles n'est pas contesté, il reste à ne pas confondre responsabilité individuelle et responsabilité collective, intérêts individuels et intérêts communs.

3. Les mythes actuels

Les normes s'appuient souvent sur des mythes. Les mythes sont des récits ou des paroles qui sont tenus pour vrais, qui deviennent incontestables même si les faits viennent les contredire. Les sociétés occidentales ont cru pendant longtemps qu'elles s'étaient débarrassées des mythes. Or toute société, tout projet de société génère ses mythes.

3.1. Le mythe de la perfection du marché

On prétend qu'un marché totalement libéralisé est efficace de manière optimale et tend vers l'équilibre. On signifie ainsi que l'efficacité des entreprises est équivalente à "l'efficacité sociale". Il faudrait alors imaginer que chaque acteur - dans le cadre théorique d'un marché idéal - est exclusivement orienté vers et par le marché dans lequel il offre sa force de travail, achète sa nourriture ou sa voiture, souscrit une assurance ou fait un transfert bancaire. Il faudrait ensuite supposer que les acteurs agissent de manière purement rationnelle en transformant librement leurs sentiments, leurs choix du moment, en une action économique, un achat par exemple. Enfin le mythe fait oublier que le marché réel ne garantit pas la pleine égalité des acteurs. Tout le monde disposerait des mêmes informations au même moment, aurait le même pouvoir d'achat, les mêmes possibilités de produire et d'agir.

"Le marché réel ne garantit pas la pleine égalité des acteurs."

Prenons l'exemple du marché du travail, le plus sensible car il est pour la grande majorité des gens la seule source de pouvoir d'achat, de moyens pour accéder aux autres marchés. La pure logique du marché voudrait que ceux et celles qui n'ont pas un sou d'avance agissent librement et fassent un choix rationnel, c'est-à-dire choisissent le poste de travail le meilleur en fonction de leur compétence et de leur intérêt. Selon cette image idéale, ils pourraient faire preuve de flexibilité et n'auraient pas besoin d'accepter le premier emploi venu aux conditions qui leur sont imposées. On peut toutefois se demander si les plus puissants parmi les acteurs mus par la recherche de leurs intérêts n'ont justement pas intérêt à provoquer des déséquilibres dans le marché afin de maximaliser leurs profits. L'histoire connaît la spéculation qui sert sur le long terme le bien autant des producteurs que des consommateurs. Mais elle connaît aussi d'autres exemples: certains marchands de blé ont aussi provoqué artificiellement des pénuries et des famines en conservant leurs réserves. Ainsi des gains ont été réalisés au détriment d'autrui. N'est-ce pas la même chose aujourd'hui sur les marchés financiers où le cours des actions augmente alors que les entreprises concernées licencient?

Dans la réalité aucun pays ne laisse son économie au libre jeu des marchés. L'économie de marché ne peut renoncer à des réglementations qui empêchent qu'on abuse de la liberté des marchés, transformant celle-ci en son contraire. Tout en tenant compte de la réalité économique, les sociétés imposent aux marchés des règles motivées par des choix politiques, sociaux, culturels ou religieux. Il n'en va pas autrement de la nôtre. Les règles fixant des limites à la

concurrence ou protégeant les individus des aléas des marchés sont fondées sur des décisions politiques, des choix de société. Comment pourrait-il en être autrement aujourd'hui?

3.2. Le mythe de la croissance

On affirme que le système économique a besoin de croissance. La politique économique doit s'aligner sur l'exigence de la croissance. Mais dans quelle direction? Qu'est-ce qui doit croître? Jusqu'à quel point?

Des régions entières de la planète ont besoin de croissance, tant elles sont pauvres. Mais une fois que les besoins nécessaires à la vie (nourriture, logement, vêtements, biens matériels et culturels) sont couverts, à quoi sert la croissance? Il faut produire de la nourriture pour manger, il est utile de gagner de l'argent pour subvenir à ses besoins. Mais gagner de l'argent pour gagner plus d'argent, à quoi ça sert? L'argent est réputé toujours utile puisqu'on peut tout faire avec de l'argent. Mais on aboutit à une spirale sans fin: avoir de l'argent pour avoir plus l'argent n'améliore pas en soi la couverture des besoins, mais accroît plutôt le pouvoir économique. Ce pouvoir ne limite-t-il pas la liberté d'autrui? Et sa propre liberté quand il n'est plus possible de sortir de la spirale du "toujours plus" sans dégat? Ainsi semble aller la croissance, il faut croître pour croître et sans croissance le système économique court à la catastrophe.

Il est tout de même étonnant que la diminution des revenus imposée à ceux et celles qui ont perdu leur emploi, à ceux et celles qui ont dû prendre un emploi avec baisse de salaire soit acceptée au nom de la croissance. Et que penser de tous ceux qui ne peuvent pas entrer dans le système économique car ils ne sont pas solvables? 1,3 milliards de personnes vivent sur la planète avec moins de un dollar par jour. Quand verront-ils leur revenu croître?

"Une fois que les besoins nécessaires à la vie sont couverts, à quoi sert la croissance?"

Même si la croissance finit par réapparaître de manière sensible, de nombreux experts expliquent qu'il en faut une très forte pour que la reprise permette une augmentation de l'emploi. La productivité du travail est en si forte croissance qu'il faudrait des années pour récupérer les emplois perdus.

L'économie ne dépend pas seulement du travail humain, de la technologie et du capital, mais aussi de ressources naturelles, en particulier d'énergie. La qualité de l'énergie disponible se détériore: l'énergie de l'essence brûlée dans les voitures ne se perd pas, mais elle se disperse de telle manière qu'il est impossible de la récupérer. La seule source d'énergie extérieure à la terre et qui l'enrichit est le soleil. C'est dire que la croissance, si elle n'est pas mesurée, se fait au détriment de la nature. Notre système économique puise dans la nature les énergies fossiles et les matières premières, il y rejette aussi ses déchets. Or il faut bien tenir compte des limites de l'environnement qui donne la vie aux humains. Il existe donc une limite physique à la croissance, celle même de la terre et de la sphère de vie qu'elle est devenue.

Question 3

La Consultation est fondée sur l'idée que l'avenir social et économique est difficile. Quelle est votre propre analyse, votre propre évaluation?

Conclusion de la première partie

Le "marché pur" comme unique modèle pour la réalité économique et l'attente que la croissance seule résoudra les problèmes du futur sont des mythes. Ce sont des affirmations reconnues comme vraies, si évidentes qu'elles échappent le plus souvent à l'analyse critique. Ces affirmations justifient les demandes qui visent par principe à obtenir une adaptation sans condition à la globalisation, des dérégulations et des privatisations. On se trouve ainsi devant un ensemble doctrinal qui impose sa vision du monde et de l'avenir. Selon celui-ci, l'économie, en étant fidèle à ses principes libéraux, doit jouer un rôle déterminant en signalant au monde politique les moyens de renouer avec ces principes et ce faisant de permettre le plein épanouissement de cette économie. Une idéologie impose ainsi ses contraintes aux personnes.

Notre propos est exactement inverse. Il appartient d'abord aux membres de la société, vous et nous, de définir ensemble les principes, c'est-à-dire les valeurs et les buts devant guider les décisions politiques. Le politique doit ensuite fournir les conditions cadre à l'économie afin que celles-ci produise et distribue efficacement les richesses nécessaires à la mise en oeuvre des principes définis collectivement.

Deuxième partie

La situation actuelle à la lumière de la foi

Pour la communauté chrétienne, l'avenir représente à la fois une espérance et une tâche. Les Eglises et leurs membres font partie de la société. Ils prennent leur part de responsabilité en participant aux débats politiques. Ils le font en fidélité à l'Evangile. Car pour eux Dieu est le Créateur, son Fils Jésus Christ est le Sauveur. Ils croient en l'Esprit Saint qui renouvelle la face du monde. Le Royaume de Dieu est à venir et prend effet dans notre quotidien. Les Eglises et tous les chrétiens rendent témoignage de leur foi en contribuant à un avenir qui soit bon pour tous. Ce deuxième chapitre propose un regard chrétien sur les questions posées par le devenir de la société suisse. La réflexion faite ici n'épuise bien sûr pas la richesse du message chrétien. L'approche retenue est partielle. Elle nous paraît utile pour le débat que nous souhaitons susciter.

Le Royaume de Dieu est à venir et prend effet dans notre quotidien

Dans un premier temps il sera question de la mission ou de la tâche des Eglises et des chrétiens face aux problèmes sociaux et économiques décrits dans le premier chapitre. Ensuite nous tenterons de découvrir des points de repère à partir du Nouveau Testament et de la promesse du Royaume de Dieu pouvant servir de guide dans l'élaboration d'un nouveau "contrat social". Dans un troisième temps nous mettrons en relation la prière des chrétiens qu'est le Notre Père avec le futur de la société. En complément, nous proposons encore d'autres passages bibliques pour élargir la réflexion.

1. Notre mission

Quelle est la mission des Eglises et que peuvent-elles apporter pour améliorer la situation présente? La Conférence des évêques suisses et le Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse conçoivent la mission des Eglises de la manière suivante:

1.1. S'engager en faveur d'une société qui n'exclut personne

La grande espérance dont nous vivons, chrétiens et chrétiennes, a pour nom, dans l'Evangile: le "Royaume de Dieu". Cette expression désigne la vie en abondance pour les individus, une vie au sein de la communauté placée sous le signe de la justice, une coexistence pacifique des peuples et de bons rapports avec la nature, marqués par la confiance dans le pouvoir de vie libérateur de Dieu. Cette "vie en abondance" ne se réfère pas seulement aux conditions sociales et économiques de l'existence humaine. Mais tout en les dépassant, elle les intègre. C'est pourquoi témoigner de la "vie en abondance" implique notre engagement dans les questions sociales et économiques.

"Témoigner de la "vie en abondance" implique notre engagement dans les questions sociales et économiques."

De cette espérance du Royaume de Dieu promis à tous par Jésus Christ découle une mission pour nous, Eglises, paroisses et croyants. Rendre compte de cette espérance signifie nous engager pour assurer une existence digne aux pauvres et aux opprimés en défendant le droit des faibles et des sans-voix et la dignité de ceux que notre société rejette. La diaconie, c'est-à-dire le service aux autres, est une partie de cette mission, comme l'est la participation à la discussion publique. Nous soulignons que la force de toute société se mesure à la façon dont elle traite les faibles.

1.2. Encourager le dialogue

Dans notre pays, la majorité de la population appartient à l'une ou l'autre des deux grandes Eglises. Les paroisses se composent d'hommes et de femmes avec ou sans activité rémunérée, de jeunes et de plus âgés, d'employeurs et d'employés, de personnes hautement qualifiées et d'autres peu formées, de personnes aux opinions et aux compréhensions du monde les plus diverses.

Cette diversité est une bonne condition de départ pour ouvrir un dialogue constructif entre les divers acteurs de la société. Inviter à mener un dialogue loyal sur les objectifs de notre société, nous pousse à prendre au sérieux cet enracinement des Eglises dans toutes les couches de la population ainsi que l'appel à nous engager en faveur d'un renouvellement du "contrat social".

Nous souhaitons que des plate-formes de discussion et des espaces de dialogue soient créés dans le plus grand nombre d'endroits possible, ouverts à tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté. Nous souhaitons que tous et toutes puissent faire part de leurs aspirations sans crainte.

"Que tous et toutes puissent faire part de leurs aspirations sans crainte!"

Il n'est possible de se mettre réellement d'accord sur le contenu d'un nouveau "contrat social" que s'il existe une véritable volonté de dialoguer et que l'on cultive une bonne pratique du débat.

1.3. Faire entendre sa propre voix

Dans le dialogue ouvert à propos d'un nouveau "contrat social", les Eglises sont elles aussi appelées à donner leur point de vue. Le patrimoine biblique commun est riche en passages touchant à des questions de justice économique et sociale. Sur la base de cet héritage les Eglises, les groupes et les mouvements liés ecclésiaux n'ont jamais cessé de prendre position et d'être des initiateurs de changements. Même si ces interventions ont été parfois problématiques et souvent pleines de contradictions, elles ont eu des effets positifs et suscité de nouvelles évolutions dans divers domaines: l'école et la formation, les soins aux malades et l'assistance publique, la coopération au développement et la solidarité mondiale. A côté de l'action concrète, l'enseignement social de l'Eglise catholique et l'éthique sociale des Eglises protestantes se sont aussi développés. Un grand nombre de déclarations, de prises de position et d'activités des Eglises sont aujourd'hui élaborées et coordonnées de manière oecuménique, ce qui est réjouissant et important pour la crédibilité des Eglises.

Question 4

Quelle est à votre avis la mission à remplir par les Eglises face à la situation économique et sociale de la Suisse?

2. "Cherchez d'abord le Royaume et la justice de Dieu" (Mt 6,33)

Dans le cadre de ce document, il n'est pas possible de présenter tout l'héritage biblique et historique des Eglises sous l'angle des questions sociales et économiques. Les cinq premiers livres de la Bible, - porte d'entrée de la Bible chrétienne et de la Bible juive - contiennent de nombreux textes qui constituent pour le Peuple de Dieu une véritable législation. La prospérité collective y passe avant les intérêts privés; les pauvres, les faibles, les étrangers et les défavorisés y sont protégés; des limites à l'utilisation de la main-d'oeuvre sont posées. Au nom de Dieu, les prophètes d'Israël ont souvent critiqué vivement l'injustice, le luxe débridé, l'exploitation et l'oppression des impuissants et des pauvres par les riches et les puissants, en leur opposant la vision d'une société dans laquelle la vie en commun serait placée sous le signe de la justice et de la paix. D'autres livres bibliques rappellent également que les êtres humains ont le droit de se réjouir de leur prospérité et de leur succès, mais que les choses essentielles de la vie ne peuvent pas être cherchées uniquement dans la dimension matérielle. Ce message est repris dans le Nouveau Testament et en particulier dans l'Evangile. Les paroles et la vie de Jésus de Nazareth étaient au service du "Royaume et de la justice de Dieu" (Mt 6,33).

"Les choses essentielles de la vie ne peuvent pas être cherchées uniquement dans la dimension matérielle."

La vision qu'avait Jésus d'un autre monde et d'une société nouvelle va certes au delà de ce que peuvent réaliser les êtres humains. Mais pour les Eglises et les chrétiens et chrétiennes, elle est une source d'encouragement et une référence pour contribuer à bâtir l'avenir économique et social de la Suisse dans l'esprit de l'Evangile.

Il faut toutefois ne pas perdre de vue que Moïse, les prophètes et Jésus vivaient et prêchaient à une autre époque et dans un autre contexte. C'est pourquoi nous ne pouvons attendre de la Bible ni réponse immédiate ni recette aux problèmes actuels. L'héritage biblique, la foi en Jésus Christ et sa mémoire fournissent cependant pour la société des critères, des objectifs et des valeurs qui diffèrent profondément des contraintes et des mythes de l'économie de marché.

2.1. Une table qui n'exclut personne

Jésus parlait généralement du Royaume de Dieu en recourant à des métaphores et à des paraboles. Celles-ci étaient proches de la vie de ses auditeurs et associaient leur vécu de paysans, de ménagères ou de pêcheurs, leur souci de trouver de quoi se nourrir le jour suivant à leur espoir en un autre monde, moins dur et injuste. Ce n'est pas un hasard si Jésus a établi dans ses paraboles de nombreux parallèles avec la vie sociale et économique des petites gens de Galilée, il y a deux mille ans. Sa vision du Royaume de Dieu englobait en effet toutes les dimensions de la vie des hommes et du monde.

"La vision que Jésus avait du Royaume de Dieu englobait toutes les dimensions de la vie des hommes et du monde."

L'une des paraboles les plus connues est celle du festin auquel les invités ne viennent pas. Dans l'Evangile de Luc, elle se présente ainsi:

" Un homme allait donner un grand dîner, et il invita beaucoup de monde. A l'heure du dîner, il envoya son serviteur dire aux invités: "Venez, maintenant c'est prêt". Alors ils se mirent à s'excuser tous de la même façon. Le premier lui dit: "Je viens d'acheter un champ et il faut que j'aille le voir; je t'en prie, excuse-moi". Un autre dit: "Je viens d'acheter cinq paires de boeufs et je pars pour les essayer; je t'en prie, excuse-moi". Un autre dit: "Je viens de me marier, et c'est pour cela que je ne puis venir". A son retour, le serviteur rapporta ces réponses à son maître. Alors, pris de colère, le maître de maison dit à son serviteur: "Va-t'en vite par les places et les rues de la ville, et amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux." Puis le serviteur vint dire: "Maître, on a fait ce que tu as ordonné, et il y a encore de la place." Le maître dit alors au serviteur: "Va-t'en par les routes et les jardins, et force les gens à entrer, afin que ma maison soit remplie. Car, je vous le dis, aucun de ceux qui avaient été invités ne goûtera de mon dîner." (Lc 14, 16-24)

Comme le festin est une image familière de la vie dans le Royaume de Dieu (cf. Es 25, 6-8; 55, 1-2; 65, 13-14), les premiers auditeurs comprenaient tout naturellement qu'il s'agissait de l'oeuvre de Dieu et des réactions des hommes. Les premiers invités sont présentés comme des personnes qui sont déjà au courant de l'invitation divine et qui peuvent se permettre d'acheter de la terre ou du bétail et de se marier. Il leur est reproché de faire passer d'autres choses avant l'invitation de Dieu. Ceux qui considèrent que leurs intérêts économiques et personnels sont plus importants que l'invitation au festin du Royaume de Dieu manqueront celui-ci.

Les personnes invitées en second lieu sont les marginaux de la société d'alors. Elles n'avaient pas été invitées à l'avance, n'étaient pas informées de l'invitation. Ce sont des personnes économiquement pauvres et marginalisées socialement. Elles acceptent spontanément l'invitation, au pied levé.

L'hôte souhaite avoir sa "maison remplie". Il ne se soucie pas de prestige et ne se demande pas si le festin correspond à son rang social. La fête des laissés pour compte de la société est célébrée autour d'une table ouverte.

"Une communauté ouverte à tous, sans hiérarchie, sans égard à la position sociale et à la fortune."

Jésus parle du Royaume de Dieu comme d'une communauté ouverte à tous, sans hiérarchie, sans égard à la position sociale et à la fortune. C'était alors - et cela l'est resté jusqu'à aujourd'hui - une provocation extraordinaire et une remise en cause des conceptions de l'organisation sociale en vigueur ainsi que du sens de la vie et du mode de vie. Ceux qui, à l'instar de Jésus, sont partisans d'une société qui n'exclut personne, placent d'autres priorités et agissent autrement que ceux qui pensent d'abord et surtout à leurs affaires, à leur profit et à leur sécurité.

2.2. La garantie pour tous du minimum nécessaire à l'existence

Il y a une autre parabole qui se réfère encore plus directement aux questions économiques et sociales. C'est la parabole des ouvriers de la onzième heure (Mt 20, 1-16):

"Le Royaume des cieux est comparable, en effet, à un maître de maison qui sortit de grand matin, afin d'embaucher des ouvriers pour sa vigne. Il convint avec les ouvriers d'une pièce d'argent pour la journée et les envoya à sa vigne. Sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui se tenaient sur la place, sans travail, et il leur dit: "Allez, vous aussi, à ma vigne, et je vous donnerai ce qui est juste". Ils y allèrent. Sorti de nouveau vers la sixième heure, puis vers la neuvième, il fit de même. Vers la onzième heure, il sortit encore, en trouva d'autres qui se tenaient là et leur dit: "Pourquoi êtes-vous restés là tout le jour, sans travail?" - C'est que, lui disent-ils, personne ne nous a embauchés." Il leur dit: "Allez, vous aussi, à ma vigne." Le soir venu, le maître de la vigne dit à son intendant: "Appelle les ouvriers, et remets à chacun son salaire, en commençant par les derniers pour finir par les premiers." Ceux de la onzième heure vinrent donc et reçurent chacun une pièce d'argent. Les premiers, venant à leur tour, pensèrent qu'ils allaient recevoir davantage; mais ils reçurent, eux aussi, chacun une pièce d'argent. En la recevant, ils murmuraient contre le maître de maison: "Ces derniers venus, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et tu les traites comme nous, qui avons supporté le poids du jour et la grosse chaleur." Mais il répliqua à l'un d'eux: "Mon ami, je ne te fais pas de tort; n'es-tu pas convenu avec moi d'une pièce d'argent? Emporte ce qui est à toi et va-t'en. Je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de mon bien? Ou alors ton oeil est-il mauvais parce que je suis bon?" Ainsi, les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers."

"La logique du Royaume est une logique de justice qui prend pour critère les besoins de la personne."

Cette parabole fait référence à une situation où il y avait de nombreux chômeurs et journaliers qui attendaient, sur la place du marché, une occasion de travailler. Ce récit est conté dans une société où beaucoup de personnes sont marginalisées ou vivent en-dessous du seuil de pauvreté. C'est pourquoi la proclamation d'un Dieu qui brise le principe du salaire en récompense d'une prestation, de même que la promesse d'un monde dans lequel même les ouvriers de la dernière heure reçoivent ce qu'ils leur faut pour vivre ne peuvent pas être comprises uniquement dans un sens spirituel et religieux. La logique du Royaume de Dieu n'est pas compatible avec celle du rendement et de la maximalisation du profit; ce n'est pas non plus une logique qui réduit la valeur de l'être humain à sa capacité de travail. C'est une logique de justice qui prend pour critère les besoins de la personne. Celui qui accepte la logique du Royaume de Dieu pose un regard neuf sur la société et les conceptions qui la marquent.

Question 5

Quelle est, selon vous, la signification de la Bible pour la vie en Eglise et dans la société?

2.3. Vérification de la compatibilité avec le Royaume de Dieu

Si on se laisse guider par l'espérance du Royaume de Dieu, on peut se demander si les perspectives d'avenir de notre société peuvent se mesurer à ce projet de Dieu. De manière analogue aux études d'impact qui vérifient si un projet est

compatible avec le respect de l'environnement, on peut imaginer la question suivante: le projet de société envisagé est-il compatible avec le projet de Dieu pour les êtres humains?

Les disciples de Jésus et les premières communautés chrétiennes ont traduit la vision du "Royaume de Dieu et de sa justice" en de nouvelles formes de coexistence: les guérisons de Jésus et l'exorcisme, de même que l'accueil des marginaux de la société d'alors, des laissés pour compte de l'économie, de la politique et de la religion exprimaient la croyance en un Dieu qui souhaite la libération et la communion de tous, avec une option particulière pour les pauvres, les malades et les opprimés. Dans les premières communautés chrétiennes, des tentatives ont été faites pour effacer les divisions au sein d'une communion fraternelle (cf. Ga 3, 26-28) et expérimenter de nouveaux rapports à l'argent et la propriété fondés sur la solidarité (cf. Act 2, 42-47).

"Les premières communautés chrétiennes ont traduit la vision du "Royaume de Dieu et de sa justice" en de nouvelles formes de vie commune."

De nombreux textes du Nouveau Testament montrent clairement que la foi au Dieu de Jésus Christ, l'espoir de l'avènement de son Royaume et l'expérience de son amour inconditionnel contrastent clairement avec les mythes et exigences en vigueur à l'époque. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas très éloignés, pour l'essentiel, des mythes et des exigences qui déterminent la société actuelle. On trouve par exemple les déclarations suivantes:

"Aucun domestique ne peut servir deux maîtres: ou bien il haïra l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent." (Lc 16, 13)

"Ne vous conformez pas au monde présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence, pour discerner quelle est la volonté de Dieu: ce qui est bien, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait." (Rm 12, 2)

"Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes." (Act 5, 29)

Sur la base de ces références bibliques, on peut formuler les critères suivants pour en quelque sorte, examiner la compatibilité des projets humains avec le projet de Dieu pour les êtres humains:

- 1. Une société est "compatible" avec le Royaume de Dieu dans la mesure où elle s'inspire de l'option pour une vie en abondance offerte à tous les êtres humains.**
- 2. Une société est "compatible" avec le Royaume de Dieu dans la mesure où elle n'idolâtre pas son projet historique pour le considérer comme un absolu.**
- 3. Une société est "compatible" avec le Royaume de Dieu dans la mesure où elle s'engage à ce que tous, femmes, hommes et enfants, aient les mêmes chances et les mêmes droits. Personne ne sera exclu en raison de sa nationalité, de sa croyance, de son sexe ou pour quelque autre motif.**

4. Une société est "compatible" avec le Royaume de Dieu dans la mesure où elle est disposée à aménager ses structures et ses fonctionnements afin que les générations futures héritent de conditions de vie qui n'ont pas été détériorées.

5. Une société est "compatible" avec le Royaume de Dieu dans la mesure où elle ne se soumet pas aux contraintes de la concurrence, mais laisse à chacun, dans le monde entier, la possibilité de participer de manière solidaire à la vie économique, sociale, politique et culturelle.

Les Eglises et leurs membres sont appelés partout et à tous les échelons à faire de ces critères des bases de décision et d'action pour l'aménagement de la vie au sein de la société et au sein des Eglises.

3. "Notre Père qui es aux cieux ... donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien"

Le "Notre Père" est un outil précieux pour mettre en relation la promesse du Royaume de Dieu et de sa justice avec notre vie quotidienne. Cette prière que Jésus nous a laissée unit tous les chrétiens et chrétiennes par delà leurs différences. Dans la difficile recherche d'un nouveau "contrat social", nous y trouvons clarté, courage et détermination pour nous laisser guider par l'Évangile.

"En demandant l'avènement du Royaume de Dieu, nous exprimons l'assurance que la paix et la justice, le bonheur et les possibilités de vie sont là pour tous."

Les brèves réflexions qui suivent ne doivent pas être comprises comme une interprétation exhaustive de cette prière inépuisable. Elles mettent simplement l'accent sur certains points significatifs dans le cadre de la consultation.

3.1. "Notre Père qui es aux cieux..."

En invoquant Dieu comme "père" et "mère", nous ne reconnaissons pas seulement son amour, mais également le fait que nous sommes soeurs et frères. Il est ainsi possible d'expérimenter l'unique appartenance à la famille humaine, ce qui engage aussi à la responsabilité mutuelle. Et comme nos frères et soeurs ne vivent pas seulement dans notre pays, mais dans le monde entier, prier le Notre Père nous rappelle les liens qui nous unissent à nos soeurs et à nos frères d'Afrique et d'Asie, d'Amérique latine et partout ailleurs.

3.2. "... que ton nom soit sanctifié..."

Le nom de Dieu est sanctifié par le fait que nous reconnaissons et louons Dieu comme créateur et libérateur, mais aussi par le fait que nous traitons avec respect tout ce qui fait partie de la création de Dieu, tout ce qui ne dépend pas de notre intervention: nos semblables, l'environnement naturel, les oeuvres des autres. Un passage central de la loi de Moïse relie en particulier le commandement de l'amour du prochain (Lv 19,18) - qui inclut l'amour de l'étranger (19,34) - avec la sanctification de Dieu: "Soyez saints, car je suis saint, moi, le Seigneur, votre Dieu." (19,2)

3.3. " ... que ton règne vienne..."

En demandant l'avènement du Royaume de Dieu, nous exprimons l'assurance que la paix et la justice, le bonheur et les possibilités de vie sont là pour tous, que la communauté et l'amour salvateur ne sont pas des illusions ou des consolations pour l'au-delà, mais des espoirs pour lesquels il vaut la peine de vivre. Cette prière est un refus du désespoir et de la résignation. Elle invite à évaluer sans cesse sa propre action et les objectifs de la société et des Eglises de manière critique.

3.4. " Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel..."

La volonté de Dieu, c'est la justice, c'est la vie, la communauté et non l'isolement, la solidarité et non l'égoïsme, le bonheur et non le désespoir. Souhaiter que la volonté de Dieu prenne forme et accepter de suivre cette volonté même si elle nous conduit, comme Jésus, dans de profonds conflits (cf. Mc 14, 32-42) signifie du même coup refuser toutes les autres puissances qui voudraient nous imposer leur volonté. La quête de la volonté de Dieu et la tentative de vivre en accord avec elle devraient déterminer en dernière instance notre vie et notre coexistence plutôt que l'exigence du rendement, la loi du marché ou les contraintes de la société de consommation. La sainteté du nom de Dieu, l'avènement de son Royaume, l'accomplissement de sa volonté ne sont pas des phénomènes de l'au-delà ou intérieurs mais ont une signification pour la réalité d'ici-bas.

"La volonté de Dieu, c'est la justice, c'est la vie, la communauté et non l'isolement, la solidarité et non l'égoïsme, le bonheur et non le désespoir."

3.5. "... Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien..."

Quand le pain quotidien, le minimum vital, manque à une grande partie de la population mondiale, quand l'appauvrissement menace, chez nous aussi, un nombre de personnes sans cesse croissant, on ne peut évoquer le Royaume de Dieu sans parler aussi de pain et d'eau, d'alimentation et de vêtements, de possibilités de logement et du droit à exercer une activité ayant un sens. La demande de pain quotidien invite ceux qui ont assez à manger à la reconnaissance; elle les appelle aussi à se solidariser avec toutes les personnes de bonne volonté qui luttent contre la faim et la pauvreté. Cette prière peut également nous mettre en garde contre des idées contestables de sécurité et d'assurance et nous encourager à vivre en profitant aussi du jour présent.

3.6. "... pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés..."

Aucune des demandes du Notre Père n'illustre aussi clairement le fait que la volonté de Dieu et notre action ne peuvent être dissociées. Aucune n'exprime aussi clairement le fait que la foi et la justice économique sont inséparables, puisque le terme "d'offense" signifie, dans le langage biblique, aussi bien la responsabilité religieuse ou morale que les dettes. Dans un monde où l'endettement ne menace pas seulement des individus et des familles, mais des nations entières, la demande et l'obligation morale d'une remise de dette revêtent une très grande actualité.

3.7. "... ne nous soumetts pas à la tentation, mais délivre-nous du mal."

Cette dernière prière nous rappelle que nous ne vivons pas dans un monde pur; la prière et l'engagement pour le Royaume de Dieu et sa justice présupposent la capacité de résister. Pour ceux et celles qui prononcent le Notre Père, la libération de l'oppression et la victoire sur tout ce qui est hostile à la vie constituent une espérance. La réalisation de cette libération, l'avènement de cette victoire ne reposent pas entre leurs mains mais doit être sans cesse redécouverte comme un don.

Question 6

Comment mettez-vous en relation la prière du "Notre Père" avec l'engagement en faveur d'un monde plus juste?

4. Conclusion de la deuxième partie

Le rappel du patrimoine biblique et l'ouverture aux défis du présent, la prière et l'engagement pour les changements économiques et sociaux ne sont pas en contradiction. Dans un temps qui est pauvre en visions et en espoirs, c'est une mission importante des Eglises, des chrétiennes et des chrétiens en dialogue avec toute personne de bonne volonté de concevoir un autre monde plus divin et par là plus humain. Ceux et celles qui cherchent un chemin, qui cherchent à faire des pas en avant et à mettre en discussion leurs idées doivent pouvoir se rencontrer - dans l'espérance du "Royaume et de la justice de Dieu" (Mt 6, 33).

S'ils vivent vraiment de cet espoir, les Eglises et les chrétiens et chrétiennes ne se laisseront pas de s'engager avec d'autres en faveur d'une société qui n'exclut personne; ils seront prêts à créer des espaces favorables au dialogue même là où certains ont déjà perdu l'espoir d'être écoutés; ils feront entendre leur voix dès qu'il s'agit de prendre le parti de la solidarité et de la justice et d'opposer aux mythes et aux exigences hostiles à la vie une autre perspective de vie, libératrice.

En complément aux textes présentés ci-dessus (Mt 6, 33: le Royaume de Dieu et sa justice, Luc 14, 16-24: la parabole du grand festin, Mt 20, 1-16: les ouvriers de la dernière heure, Mt 6, 9-15: la prière du Notre Père), nous vous recommandons la lecture et l'étude d'autres passages bibliques dans la perspective d'un débat sur la justice sociale et un nouveau "contrat social". Nous pensons en particulier aux textes suivants:

- Genèse 1, 28 ss : Croissez , dominez la terre, ...
- Deutéronome: 24, 14-22: Tu n'exploiteras pas un salarié...
- Amos 8, 4-8: Ecoutez... vous ...qui vendez le pauvre pour une paire de sandales ...
- Zacharie 8, 9-13 : La vigne donnera du fruit ... et je donnerai tout cela en partage...
- Psaume 63: Ta fidélité vaut mieux que la vie.
- Matthieu 5: Les béatitudes: heureux ceux qui ont faim et soif de justice...
- Matthieu 6, 19-23: Où est ton trésor, là sera ton coeur.
- Marc 10, 17-27: Que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle?...
- Luc 12, 22-34: La vie est plus que la nourriture...

Troisième partie

A la recherche d'un nouveau "contrat social"

Dans cette troisième et dernière partie, nous ouvrons des perspectives d'avenir et mettons en discussion des éléments pour un nouveau "contrat social". Celui qui a prévalu jusqu'à maintenant n'étant plus à même de répondre aux exigences d'une réalité qui a changé, notre société doit trouver de nouveaux et solides fondements.

Un nouveau "contrat social" ne se décide pas d'un jour à l'autre. Quand nous parlons de "contrat" nous n'entendons pas un texte signé par tous qui un jour entre en vigueur. Certes la Constitution fédérale en révision donne des indications sur ce nouveau "contrat social". Nous comprenons plutôt par cette idée de "contrat" une compréhension de la société et des conditions nécessaires à sa cohésion qui rende possible une vie bonne pour tous.

Récapitulatif

La première partie du texte de base de la consultation décrivait la situation. Elle a permis de se faire une idée des développements en cours. La deuxième partie proposait un questionnement chrétien et biblique des perspectives d'avenir. Cette troisième partie poursuit dans cette ligne. Elle pose la question des valeurs et des objectifs de notre développement social, mais en utilisant une langue qui n'est cette fois-ci plus théologique. A partir de la description générale de valeurs, elle met en discussion des critères qui donneront des indications pour un futur "contrat social" solide. En dernier lieu nous reviendrons sur une série de problèmes face auxquels nous nous trouvons aujourd'hui et qu'une enquête préalable à la consultation a désigné comme étant les plus urgents à résoudre.

Objectifs

En vue d'une large discussion sur les divers éléments d'un nouveau "contrat social", nous nous efforçons d'indiquer des objectifs et de proposer des pistes pour des solutions qui répondent aux critères proposés.

Par la consultation, nous souhaitons que la population suisse se mette d'accord sur les valeurs fondamentales et sur les objectifs que devra respecter un "contrat social". Toute personne soucieuse de l'avenir est invitée à participer à l'élaboration d'un nouveau consensus sur les critères déterminant pour la construction de l'avenir. Le débat à mener devra rendre possible la mise en oeuvre de ces critères dans la vie économique, dans le travail, la politique, l'écologie et notre culture commune en relation avec notre environnement national et mondial et prendre la forme d'un nouveau "contrat social".

1. Les valeurs fondamentales

Si l'action sociale, politique ou économique ne s'appuie pas sur des valeurs et des objectifs, elle risque d'être dépourvue d'orientation et ne tenir compte que du court terme. Un tel comportement, souvent qualifié de "pragmatique", conduit facilement à capituler devant les contraintes du moment et les intérêts particuliers les mieux à même de se faire entendre. Chaque société doit de temps à autre se mettre d'accord sur les valeurs fondamentales et les objectifs à même de déterminer son sens, sa cohésion et la direction de son développement. De telles valeurs et

objectifs se retrouvent dans toutes les sociétés et cultures. La tradition chrétienne a contribué à une orientation de la société en fonction de valeurs. Nous nous situons dans cette tradition et mettons en consultation les cinq valeurs fondamentales qui nous paraissent les plus importantes dans la situation présente.

Question 7

Quelles sont les valeurs fondamentales nécessaires pour un solide "contrat social"?

1.1. Justice sociale

La justice exprime ce que nous nous devons impérativement les uns les autres dans la vie sociale: la reconnaissance de l'égalité de tous et des droits réciproques. Et encore: la reconnaissance du fait que ça ne peut bien aller pour moi ou pour nous que si ça va bien pour les autres aussi. La justice n'est pas à bien plaire. Cette valeur n'est pas de celles que l'on peut considérer importante ou non. La justice exige que tout le monde aille bien et d'abord, que ça aille mieux pour les plus désavantagés.

"La justice sociale oblige à atténuer les grandes différences de revenu et de richesse entre les membres d'une société."

C'est pourquoi la justice exige que chaque personne reçoive ce qui lui revient car chaque personne a fondamentalement le même droit à l'existence. La justice est donc toujours orientée vers l'égalité et exige une justification quand il y a traitement inégal.

La justice sociale oblige à atténuer les grandes différences de revenu et de richesse entre les membres et les groupes d'une société. Les personnes qui ne disposent plus d'un revenu lié à un emploi doivent compter sur la société dans son ensemble.

1.2. Liberté et responsabilité

Ces valeurs sont indispensables à la vie individuelle et sociale, elles dépendent l'une de l'autre. Là où il n'existe pas de liberté, la responsabilité est impossible; là où il n'y a pas de responsabilité, la liberté n'a aucune assise. Ces valeurs se construisent et se concrétisent en fonction des changements des structures sociales et économiques.

"La liberté et la responsabilité se construisent et se concrétisent en fonction des changements des structures sociales et économiques."

La liberté n'est pas un absolu, la présence d'autrui oblige à lui faire une place. La liberté d'un individu se termine où commence celle d'autrui. La liberté n'est pas un bien privé, mais une valeur sociale puisqu'elle est égale pour tous. Elle ne peut jamais être celle du plus fort écrasant le plus faible. Elle a donc besoin d'un "contre-poids", la responsabilité. Elle doit s'accompagner d'un comportement solidaire envers la société et ses membres les plus faibles ainsi que d'institutions garantissant la mise en pratique de cette solidarité.

La responsabilité découle de la liberté. Elle exige des individus qu'ils tiennent compte des effets de leurs actions sur autrui et sur l'ensemble de la société. Elle exclut l'abandon des individus à la solitude de leur destin. De même elle exclut l'égoïsme de ceux qui profitent des biens sociaux sans engagement pour le bien de la société. Chaque personne est responsable non seulement d'elle-même et de ses proches, mais du bien de la société dans laquelle elle vit et dont elle reçoit aussi des appuis et des services. Elle est responsable de contribuer au maintien et à l'accroissement des richesses communes, institutions et moyens permettant de promouvoir et de garantir l'existence dans la dignité de tous les membres de la communauté humaine.

1.3. Participation

Une société qui s'engage à respecter des valeurs ne considère pas les individus seulement comme des bénéficiaires de droits, mais aussi comme des acteurs de la vie sociale. L'accès à la participation dans l'économie et la politique, dans les Eglises et dans l'ensemble de la vie culturelle est donc à prendre en considération. Toutes les institutions doivent accorder de la place à la participation de tous les intéressés. L'élaboration d'un nouveau "contrat social" doit être l'affaire de tous afin que tous puissent s'y reconnaître et y adhérer.

"L'élaboration d'un nouveau "contrat social" doit être l'affaire de tous afin que tous puissent s'y reconnaître et y adhérer."

Les biens matériels ne constituent pas la seule richesse d'une société. Son potentiel culturel et son sens de la communauté en font aussi partie. Si chaque personne a le droit de participer au développement de la communauté humaine à laquelle elle appartient alors la participation est aussi un devoir. Chacun et chacune est appelé à contribuer dans la mesure de ses moyens à la définition des règles communes, au développement et au fonctionnement des institutions collectives, à la création des richesses matérielles et culturelles du pays.

1.4. Durabilité

La durabilité constitue une valeur qui exige une relation responsable vis-à-vis de l'environnement naturel. Il s'agit du respect de la valeur propre de la nature, la prise en compte des générations futures et le maintien des capacités de renouvellement des ressources dont une société a besoin pour durer.

Au début du siècle dernier, la forêt suisse souffrait des mêmes maux que connaissent aujourd'hui de nombreuses régions forestières des pays du Sud: surexploitation, érosion des sols, catastrophes naturelles. On tirait de la forêt plus que ce qu'elle pouvait produire. Il fallut une décision politique pour que l'exploitation des forêts soit limitée à ses capacités de reproduction et devienne donc durable.

Une société durable gère ses ressources humaines, sociales, naturelles, économiques de manière à en assurer leur renouvellement. La génération actuelle doit laisser à aux générations futures un environnement viable.

«L'ensemble de l'humanité doit apprendre à user de son environnement de manière à ne pas puiser dans le capital "naturel"»

L'exigence de la durabilité est aujourd'hui mondiale. L'ensemble de l'humanité doit apprendre à user de son environnement de manière à ne pas puiser dans le capital "naturel". Les ressources de la terre sont limitées pour une population humaine toujours en croissance. Jusqu'à présent le besoin en ressources naturelles a crû au fur et à mesure du développement économique.

1.5. Solidarité

La solidarité est un condensé des quatre valeurs mentionnées. Elle exprime d'une part un fait, d'autre part une exigence.

Les êtres humains ne peuvent pas vivre de manière isolée, coupés les uns des autres. Ils dépendent les uns des autres. Personne ne peut dire qu'il n'est redevable que de lui-même. De générations en générations les individus dépendent les uns des autres - même si c'est de manière variable - et doivent pouvoir s'appuyer les uns sur les autres.

L'exigence qui en découle s'exprime dans les rapports humains et sociaux. Si les hommes dépendent les uns des autres, la solidarité est un programme et un devoir.

Bien que la solidarité rende compte d'une expérience vécue par chacun, cette valeur s'est usée avec le temps. Souvent n'est retenu qu'un aspect: la responsabilité ou l'aide, le soutien. Elle est trop souvent vue comme une obligation de donner de l'argent pour autrui. Et on voudrait s'en soustraire. On n'aime pas beaucoup reconnaître qu'on dépend d'autrui. Des conquêtes comme les droits sociaux et l'Etat social, la paix sociale, la transmission aux générations futures d'un environnement sain sont autant d'illustrations de cette dépendance fondamentale. Il est donc clair que la solidarité constitue la valeur clé pour l'avenir. De la solidarité dépend la solidité d'une société.

La solidarité exprime en tout premier lieu le refus de l'exclusion. Elle vise à intégrer chaque personne dans la société, à garantir à chacun l'accès aux moyens indispensables pour mener une vie dans la dignité. La solidarité ne conduit pas à négliger les intérêts particuliers, mais à les subordonner aux intérêts collectifs, à rechercher ce qui relève des intérêts de tous et de toutes.

"La solidarité constitue la valeur clé pour l'avenir"

La solidarité a une portée universelle. Elle ne peut pas être exclusive et être dirigée vers son propre groupe. Elle est fondamentalement orientée vers toute l'humanité. Exclure d'autres groupes serait contraire à la solidarité.

La solidarité doit aussi être dirigée spécifiquement vers les défavorisés. Quand la différenciation sociale et la réalité économique produisent des inégalités, des correctifs sont nécessaires. Dans une optique chrétienne nous appelons cette priorité pour les défavorisés l'option pour les pauvres. Ces derniers doivent pouvoir s'organiser et faire valoir leur droit. La société de demain se construira avec les chômeurs et chômeuses, avec les personnes privées de logement, avec tous ceux qui ne peuvent plus vivre de manière autonome.

Enfin la solidarité ne se confond pas avec la bienfaisance. Aider des personnes dans le besoin est nécessaire, mais ne remplace pas leur intégration dans la société, la justice et la participation. Y renoncer reviendrait à accepter une société à deux vitesses dans laquelle ceux qui ont du travail et les chômeurs, les riches et les pauvres ne vivent pas dans le même monde. Etre solidaire, c'est partager réellement les possibilités d'existence, c'est partager la vie.

Seriez-vous prêts à renoncer à une partie de votre bien-être au profit des membres les plus faibles de la société?

A quelle condition seriez-vous prêt à le faire?

2. Les critères de mise en oeuvre d'un nouveau "contrat social"

Tout "contrat social" est fondé sur des valeurs reconnues par la société. Ces valeurs peuvent paraître abstraites, mais leur sens et leur portée sont concrets. Pour pouvoir les appliquer aux problèmes politiques et sociaux actuels abordés dans le troisième paragraphe de cette partie, nous formulons ici quelques critères que nous mettons en discussion. Ils serviront à évaluer les solutions envisagées. Ces critères sont interdépendants et parfois, il n'est possible de satisfaire à certains d'entre eux qu'au détriment de certains autres. La recherche de solutions au travers du dialogue doit montrer quel poids il convient de leur attribuer et comment on peut parvenir à une solution optimale sans qu'un critère prenne une valeur absolue ou qu'un autre soit complètement abandonné.

Partant des valeurs fondamentales, nous proposons les critères suivants à respecter au plan individuel et collectif dans toutes les actions politiques et économiques:

- Les solutions aux problèmes doivent être **acceptables socialement**: elles ne doivent pas porter préjudice aux défavorisés mais leur garantir au contraire des chances d'épanouissement. Ceci présuppose une économie performante qui vise le bien-être de tous. L'objectif poursuivi est une intégration équitable de tous les individus et de tous les groupes, de tous ceux qui, hommes ou femmes, constituent la société. Le critère est donc le suivant: la mesure envisagée et la proposition soumise permettent-elles l'intégration de tous et de toutes à la vie sociale et économique du pays?
- Les solutions aux problèmes doivent être **acceptables au plan démocratique**: chaque personne doit avoir la possibilité, indépendamment de sa nationalité ou de son sexe, de sa religion ou de sa position sociale, de participer à la définition des orientations de la société à laquelle elle appartient. Le critère est donc le suivant: les mesures envisagées font-elles l'objet d'un véritable débat démocratique impliquant tous les intéressés?
- Les solutions aux problèmes doivent être **acceptables au plan écologique**: si la durabilité est considérée comme une valeur de base du nouveau "contrat social", toutes les mesures envisagées tant au niveau individuel (style de vie) qu'au niveau collectif (décisions politiques) doivent être évaluées selon le critère suivant: la mesure envisagée répond-elle aux besoins de la génération présente sans compromettre, pour les générations à venir, la possibilité de satisfaire les leurs? Autrement dit, est-elle défendable au plan écologique?
- Les solutions aux problèmes doivent être **acceptables pour l'ensemble du monde**: le nouveau "contrat social" ne peut pas se définir comme si la Suisse était une entité isolée. Il doit tenir compte du fait que la Suisse est intégrée dans l'économie mondiale et est liée culturellement et politiquement à la communauté internationale. La solidarité à l'intérieur de notre pays ne peut donc pas se développer au détriment du reste du monde. Le critère est dès lors le suivant: la mesure envisagée ou le projet soumis permettent-ils à la Suisse, à ses habitantes et habitants d'exprimer leur appartenance à l'ensemble de l'humanité et leur solidarité à son égard?

Question 9

Quelles sont, à vos yeux, les composantes d'un nouveau "contrat social"?

3. Les composantes d'un nouveau "contrat social"

En dernier lieu, nous esquissons brièvement les champs d'investigation à nos yeux nécessaires pour l'élaboration d'un nouveau "contrat social". Nous n'avons pas la prétention à ce stade de la consultation de formuler des propositions précises; bâtir la société de demain est une tâche collective que notre consultation vise à soutenir. Notre propos est de présenter, dans six domaines différents, les problèmes qui nous paraissent centraux au vu de l'enquête préparatoire que nous avons menée et de notre expérience.

Nous mettons donc en discussion diverses composantes d'un nouveau "contrat social".

3.1. La composante économique

La production et la distribution de biens et de services revêtent certes une importance fondamentale pour la société et elles devraient être aussi efficaces que possible. La concurrence économique qui a cours dans l'économie de marché est en mesure d'y parvenir dans une large mesure et doit donc bénéficier d'un espace suffisant à cet effet.

L'économie est néanmoins au service des humains. Elle fait partie de la société. C'est pourquoi son fonctionnement doit respecter les objectifs et les exigences d'une société tels qu'ils apparaissent dans les critères cités plus haut. Or ces derniers ne peuvent pas être définis par le marché et la concurrence: les élaborer et les mettre en oeuvre est une démarche politique collective.

"L'économie est au service des êtres humains. Elle fait partie de la société."

Le futur "contrat social" doit donc obtenir de l'économie qu'elle souscrive aux exigences de notre société.

Un élément décisif sera de rendre l'économie capable d'utiliser de manière durable, écologique et responsable les ressources de notre Terre. Durable signifie dans le cas présent que l'utilisation des ressources soit tolérable à long terme et ne restreigne pas les possibilités de vie des générations futures.

L'humanisation de la concurrence est une tâche qui dépasse les frontières nationales. Comme l'économie revêt une importance essentielle pour la société et ses membres, il convient d'en assurer les bases face au processus de globalisation qui place toutes les économies nationales dans une concurrence accrue pour obtenir la meilleure position. L'économie - donc les entreprises - a besoin de conditions cadres lui permettant de se maintenir sur les marchés mondiaux libéralisés. Il est incontestable qu'il existe un besoin d'agir. Les réglementations en place doivent être examinées afin d'en vérifier l'adéquation avec la réalité présente et les développements prévisibles. C'est la tâche de la politique économique. Il faut toutefois rester vigilant afin d'éviter que certains intérêts économiques n'obtiennent l'élimination des conditions cadre et des protections voulues par la société sous prétexte de globalisation. Pour une économie efficace, la composante économique du "contrat social" n'est pas la seule à jouer un rôle. Les autres composantes du contrat sont tout autant nécessaires pour une économie au service de la vie, en particulier les composantes sociale et écologique. Elles donnent un cadre de référence sans lequel une économie raisonnable éthiquement et sur la durée n'est pas imaginable.

3.2. La composante sociale

La rupture de l'ancien "contrat social" telle que nous l'avons esquissée se traduit aujourd'hui par des bouleversements sociaux. Durant de nombreuses années, il a été possible de garantir à une majorité des personnes vivant en Suisse une forme "d'appartenance", à savoir l'intégration dans la société. La participation au monde du travail, un revenu suffisant et la protection des plus faibles par un réseau social garantissaient alors une existence et un développement respectueux de la dignité humaine.

"Tous les membres de la société doivent chercher des mesures susceptibles de garantir la coexistence solidaire et libre des individus."

Ces deux éléments fondamentaux - le travail et la sécurité sociale - ont un avenir incertain. Tous les membres de la société doivent donc chercher, en établissant un nouveau "contrat social", des mesures susceptibles de garantir la coexistence solidaire et libre des individus et, surtout, de prévenir l'exclusion. Comme l'Etat continue d'être une instance centrale de la coopération au sein de la société et qu'il doit assurer les conditions-cadre de la vie commune dans l'intérêt de tous, il est primordial de préserver son efficacité politique et ses capacités financières.

a) Pour une nouvelle conception du travail

Le chômage est l'un des problèmes cruciaux de notre société. L'emploi salarié constitue, pour la plupart des gens, une garantie pour leur sécurité matérielle; en outre, pouvoir travailler revêt, dans notre culture, une signification particulière. En invoquant la nécessité de la maximalisation de la valeur actionariale ("shareholder value") et le rendement des entreprises, on supprime aujourd'hui des milliers d'emplois. Dans une société, le rendement ne doit pas se réduire à la productivité des entreprises. Une économie au service de la vie se trouve au carrefour de tous les critères cités et ne peut se limiter à augmenter au plan purement économique le rendement et les gains. Si la volonté de travailler - partiellement paralysée aujourd'hui - et le critère de l'acceptabilité sociale ne sont pas respectés, l'économie détruit à long terme ses propres bases.

Nous devons nous attendre à une réduction continue de l'activité rémunérée dans les pays dits industrialisés parce que la productivité du travail continuera de s'accroître grâce aux nouvelles technologies. Diverses solutions permettant de répartir le travail productif disponible sont débattues aujourd'hui. Une possibilité consisterait à utiliser l'augmentation de la productivité pour réduire le temps de travail, ceci sans baisse de salaire notable, au moins pour les catégories salariales inférieures.

"Utiliser l'augmentation de la productivité pour réduire le temps de travail."

Il faudra envisager une nouvelle division du temps dans la société. La durée de l'activité salariée ne serait plus définie en nombre d'heures hebdomadaire mais en mois ou en années, en incluant une période de perfectionnement. La flexibilité augmenterait ainsi sans exposer les salariés et les employeurs à une trop grande insécurité. Les salariés sauraient par exemple qu'ils ont une certaine quantité de travail à fournir au cours d'une année et qu'ils sont rémunérés en proportion.

Question 10

Comment partager cette "denrée" devenue rare qu'est le travail rémunéré?

Peut-être les mesures évoquées ne suffiront-elles pas, dans le contexte économique mondial d'aujourd'hui, pour que chacun-e trouve une place dans la société par le biais d'une activité salariée. Il est donc urgent d'aller au-delà du clivage actuel entre emploi rémunéré et travail non rémunéré.

On ne travaille pas seulement dans le cadre de l'économie de marché. Le travail extérieur à ce cadre ne crée pas seulement des richesses matérielles, mais génère aussi des richesses sociales. Ce sont surtout les femmes qui s'engagent dans ce secteur. Leur productivité n'a guère été reconnue jusqu'à maintenant. Une famille qui prend soin d'une personne âgée, des mères qui s'occupent de leurs enfants ou d'enfants dont les parents sont occupés contribuent à la bonne marche de la communauté. Un père qui travaille à temps partiel pour se consacrer à ses enfants accomplit une tâche dont l'ensemble de la société bénéficie.

"Reconnaître à plus large échelle les activités sociales."

Il est nécessaire de reconnaître à plus large échelle des activités de ce type, précieuses pour la société, en imaginant différentes formes de rétribution: l'allocation de base, le bonus éducatif, l'allègement fiscal pour les personnes ayant à charge un proche âgé ou nécessitant des soins, le soutien à des associations d'intérêt public et, surtout, le droit à des assurances sociales sont quelques pistes à creuser.

Il est toutefois important de reconnaître que les activités sociales fondées sur le bénévolat constituent un complément aux prestations fournies par les assurances sociales. Les "petites solidarités" et les réseaux sociaux de proximité complètent la "grande solidarité" garantie par l'Etat et à laquelle tous doivent avoir accès à égalité.

b) Pour un financement durable de la sécurité sociale

Jusqu'à maintenant, le financement de la sécurité sociale reposait essentiellement sur l'imposition du travail salarié. De ce fait, le coût du travail est trop élevé par rapport aux autres facteurs de production. Cela incite les entreprises soumises à une dure concurrence à faire des restructurations pour économiser des emplois.

Des mesures qui peuvent paraître sensées du point de vue de l'économie d'entreprise sont en fait irrationnelles si l'on considère l'économie dans son ensemble. On supprime des postes de travail pour diminuer les coûts tout en investissant simultanément dans de nouveaux moyens de production plus performants. Les personnes licenciées se retrouvent à la charge des assurances sociales qui perdent à leur tour des ressources, en raison de la suppression de ces postes de travail. Plus le nombre des personnes sans activité salariée est élevé, plus le financement de la sécurité sociale, tâche fondamentale de l'Etat, devient aléatoire et lourd. Le mode de financement de la sécurité sociale tel qu'il était pratiqué jusqu'à maintenant précipite l'évolution dans une mauvaise direction: il incite les entreprises à supprimer des postes de travail et, en même temps, empêche de gérer de manière durable et économe les ressources et l'énergie disponibles en quantités limitées. Seule une réforme en profondeur peut ici imprimer un changement d'orientation.

c) Pour un financement juste et durable de l'Etat

Le financement de l'Etat est, dans l'ensemble, un problème non résolu. Une réforme du système fiscal s'impose.

La répartition des revenus et de la fortune doit également être modifiée. Les inégalités de revenu continuent de se creuser et l'Etat se révèle impuissant à corriger cet état de fait en répartissant plus équitablement la charge fiscale entre tous les contribuables.

"Alléger le fardeau qui pèse sur les salaires et grever en contrepartie les autres facteurs de production."

Si l'on veut parvenir à une plus grande justice fiscale, il convient de chercher une solution qui permette à la fois d'alléger le fardeau qui pèse sur les salaires et, par ailleurs, de grever en contrepartie les autres facteurs de production : le capital et l'utilisation des ressources naturelles. Il s'agira par conséquent d'envisager une réforme qui impose les gains sur capitaux et taxe la consommation d'énergie, avant tout celle des énergies non renouvelables. Car la consommation d'énergie continue d'augmenter et les engagements pris pour freiner le réchauffement de l'atmosphère ne sont pas respectés.

Dans le nouveau "contrat social", il est essentiel de prévoir un financement des dépenses de l'Etat et de la sécurité sociale susceptible de fonctionner également dans des périodes de précarité économique. Ce système fiscal devra en outre être conciliable avec le principe de la durabilité.

Question 11

Quelles sont les tâches que les pouvoirs publics (commune, canton, Confédération, institutions supra-nationales) doivent selon vous assumer?

3.3. La composante démocratique

Au plan de la participation politique et démocratique, nous constatons aujourd'hui plusieurs déficits graves. La participation aux votations populaires et aux élections est généralement très faible. Seule une petite frange de la population ayant le droit de vote y participe. Une raison à cela est le sentiment très répandu d'impuissance. Beaucoup de personnes se rendent compte que les décisions importantes ne sont pas prises au niveau politique mais le sont, bien antérieurement, par l'économie. Il ne reste alors plus qu'à donner son consentement après coup. On serait dès lors en présence non plus d'une "démocratie" (pouvoir du peuple), mais d'une "experto-cratie" (pouvoir des experts). Par ailleurs, le 19% de la population ne participe pas au jeu démocratique: les étrangers et les étrangères vivant en Suisse n'ont pas le droit de vote. De quelle manière peut-on associer démocratiquement à la construction de son environnement immédiat cette partie importante de la population?

La globalisation de l'économie entraîne en outre un nombre croissant de décisions sur lesquelles nous n'avons plus rien à dire à l'échelon national. Si ces décisions essayaient un rejet en Suisse, cela aurait de graves conséquences pour l'économie du pays. Peut-on encore dire, dans ces circonstances, que notre politique économique et notre politique sociale reposent sur des bases démocratiques? Nous devons considérer avec réalisme le caractère autonome et national de la politique suisse et fixer comme objectif d'un nouveau "contrat social" la globalisation de la démocratie.

3.4. La composante écologique

Dans le domaine environnemental, les principaux problèmes sont restés sans solution, en dépit de certains efforts. La consommation d'énergie ne diminue pas; les causes de la pollution atmosphérique et de la mort des forêts ne sont ni entièrement clarifiées ni supprimées. Le domaine de l'environnement est, par excellence, celui où l'on observe le mieux l'enchaînement des causes et des conséquences. Les changements climatiques illustrent cela de manière particulièrement éclatante. Le "contrat social" devra contenir des engagements et comporter des procédures permettant de garantir dans toutes les décisions - qu'elles soient économiques, politiques ou sociales - la subordination des impératifs économiques au respect de la dimension écologique.

Un tel engagement ne concerne pas seulement valable pour l'Etat (Confédération, cantons et communes) par exemple par le biais d'une réforme écologique de la fiscalité, mais également les entreprises et la société civile, de même que tous les individus et groupes. Cela implique un changement du style de vie, non seulement au niveau individuel mais encore au niveau collectif, des entreprises, de la société et de la culture. Le "contrat social" doit donc fournir les bases de nouvelles formes de coopération, de comportements qui respectent la valeur intrinsèque de la nature - même si elle ne rapporte rien d'utile dans l'immédiat à l'homme - et les prétentions légitimes des générations futures sur l'héritage que nous leur laissons.

3.5. La composante mondiale

De nombreux problèmes ne peuvent trouver de solutions que sur le plan international. Cela est particulièrement visible quand il s'agit d'envisager une réforme de la fiscalité visant à mieux répartir les charges, tout en tenant compte du respect de l'environnement. Si une taxe sur l'énergie paraît difficile à appliquer à l'échelon national, que peut-on dire alors de taxes qui devraient frapper les transactions financières ou les revenus du capital? C'est pourquoi il convient d'envisager un "contrat social" à l'échelle du monde.

La Communauté de travail des organisations d'entraide Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas et Caritas a mis en discussion récemment un "Manifeste Nord/Sud pour un développement durable". A l'aube du 21e siècle, celui-ci demande un changement radical du style de vie des habitantes et habitants des pays riches de la planète. Les revendications et les propositions qu'il contient font partie intégrante de la présente consultation. Respecter le principe de durabilité signifie aussi que la Suisse mette oeuvre les programmes d'action adoptés lors des conférences internationales de ces dernières années, notamment le programme d'action (Agenda 21) issu du Sommet de la Terre à Rio en 1992.

"Il devient urgent, face à la globalisation de l'économie, d'envisager une globalisation des politiques sociales."

De manière analogue à ce qui s'est fait jusqu'à présent à l'échelle nationale, il devient urgent, face à la globalisation de l'économie, d'envisager une globalisation des politiques sociales. En s'inspirant des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), il faudrait parvenir à établir des normes sociales minimales, ayant un caractère contraignant pour tous les pays et toutes les entreprises; il faudrait prévoir par ailleurs l'imposition des transactions financières internationales, de manière à dégager des moyens financiers au profit de l'aide au développement et de la lutte contre la pauvreté.

Même si la Suisse ne participe que partiellement aux organisations internationales, elle est en mesure de jouer un rôle important. Dans les instances où elle est engagée, elle devrait plaider en faveur de la mise en place d'instruments internationaux contraignants dans le domaine social et environnemental. Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation internationale du travail devraient recevoir de leurs Etats membres les compétences nécessaires non seulement pour édicter des normes mais aussi pour les faire respecter dans le monde entier.

Dans cette perspective, on peut se demander si la Suisse ne devrait pas, en fin de compte, adhérer à l'Union européenne et aux Nations Unies afin de contribuer, en étant sur pied d'égalité avec les autres nations, à la création d'un véritable pouvoir public à l'échelle régionale et mondiale. Mais cela présuppose aussi des changements internes, notamment des structures fédérales et des instruments de participation démocratique existants.

3.6. La composante culturelle

Le passage de l'ancien au nouveau "contrat social" ne sera pas seulement marqué par la discussion des critères économiques, sociaux et écologiques et des solutions envisagées. Dans la seconde partie de nos réflexions où nous soulignons les valeurs chrétiennes fondamentales, nous avons montré que le contexte culturel général jouait un rôle: les traditions, les religions et la spiritualité, les usages, les traditions et la langue, les valeurs et l'histoire. C'est pourquoi le nouveau "contrat social" devra comprendre une composante culturelle.

La culture d'une société n'est jamais une donnée immuable. L'identité culturelle helvétique s'est différenciée rapidement et profondément, particulièrement depuis la Deuxième Guerre mondiale. Cette mutation est continue, en raison de transformations intérieures: nous ne nommerons ici que l'individualisme et le pluralisme. D'autre part, la diversité linguistique et culturelle qui caractérise la Suisse se trouve accrue par les migrations qui touchent des aires géographiques de plus en plus vastes. Notre société est multiculturelle. Cela peut être considéré comme une menace ou une richesse - la question est de savoir comment nous faisons face à cette réalité. Nous souhaitons que cette diversité culturelle soit traitée dans un esprit de respect réciproque et d'ouverture et que l'on continue ainsi à développer l'identité suisse en la conciliant avec la multiculturalité.

"Notre société est multiculturelle - la question est de savoir comment nous faisons face à cette réalité."

Face à la profonde crise sociale et économique en cours, il convient de se demander de quelle manière nous sommes prêts à affronter ces changements. Les transformations que nous avons esquissées conduisant de l'ancien au nouveau "contrat social" constituent pour certains un défi et une chance alors qu'elles sont source d'insécurité et de rejet chez les autres. Peut-être ces tendances opposées de la société se retrouvent-elles dans chaque être humain, partagé entre la quête de la nouveauté et la peur de perdre son identité ou ses biens.

Nous nous engageons à affronter ouvertement ces contradictions et à négocier ensemble la voie que devra emprunter le changement. Cela présuppose aussi que l'on apprenne à accepter que la société évolue en permanence et continuera de se transformer. Dans une "culture du changement", il est néanmoins essentiel de se demander ensemble quels sont les anciens et les nouveaux fondements de la vie commune, quels sont les valeurs phares et les critères qui indiquent dans quelle direction la société doit se diriger.

4. Perspectives - appel à la participation

Face à cette situation, nous apportons une contribution à la nécessaire culture du changement et ouvrons les portes de nos Eglises. Un débat doit s'engager.

"Nous vous invitons à débattre de l'avenir social et économique de notre pays."

Ne nous y trompons pas. Si la génération actuellement active n'ouvre pas elle-même le débat, elle sera tôt ou tard submergée par les problèmes et sera alors contrainte de chercher de nouvelles orientations.

C'est pourquoi nous vous invitons toutes et tous à débattre de l'avenir social et économique de notre pays. Des événements de grande portée symbolique vont marquer la vie de notre pays: en 1998, les 150 ans de l'Etat fédéral, le passage au 21^e siècle, l'Exposition nationale en 2001. Le nouveau "contrat social" que nous proposons devra voir le jour. Le présent document et les diverses manifestations prévues dans le cadre de cette consultation offrent un espace pour élaborer des propositions concrètes et définir les valeurs, les critères et les modes d'action qui marqueront la société de demain. Telle est l'intention qui nous anime. Que l'esprit de Dieu nous inspire tout au long de cette consultation.

Dans l'attente nous terminons notre réflexion comme nous l'avons commencée, avec trois récits de vie, cette fois-ci orientés vers l'avenir. Nous y avons placé quelques institutions ou structures qui sont en train de naître actuellement. A vous de les trouver et d'examiner si elles peuvent être des instruments d'avenir pour notre pays.

Récits de vie

EMILE est graphiste. Il a travaillé dans un grand quotidien jusqu'à ce que la fusion avec le journal d'un canton voisin lui coûte son poste. Divorcé, il a deux enfants de son premier mariage. Il a eu ensuite un autre enfant avec sa nouvelle compagne. Il est de nouveau en bonne relation avec son ancienne épouse. De temps en temps il la rencontre pour partager des moments avec leurs enfants, en particulier à l'occasion de leurs anniversaires.

Lorsqu'il a été licencié, Emile ne s'est pas fait trop de soucis. Grâce à ses économies, à l'assurance-chômage et enfin à l'allocation universelle que lui garantit l'Etat, il pouvait voir venir. Il avait tellement travaillé par le passé que son épouse l'avait quitté. Maintenant il veut s'occuper davantage de ses enfants, de ses parents qui commencent à avoir des problèmes de santé. Il doit faire des sacrifices, avoir une voiture est devenu trop coûteux. Emile l'a vendue et a opté pour la formule de l'auto-partage. L'économie est substantielle.

Dans son quartier vivent de nombreuses familles étrangères ainsi que des personnes âgées. Mais Emile a remarqué que les uns et les autres restent en marge de la vie sociale. Alors il a commencé à établir des contacts. De fil en aiguille des relations de confiance se sont tissées. Certaines personnes âgées ont commencé à donner des leçons de français aux étrangers du quartier. Et ceux-ci aident pour les commissions ou le jardin. Chacun apporte à l'autre ce qu'il sait faire.

Pendant qu'Emile était au chômage, sa compagne a eu la chance de trouver un emploi à temps partiel comme assistante en pharmacie. Emile a lui-même retrouvé un emploi comme graphiste après une année. Mais il a délibérément choisi de ne travailler que deux jours par semaine dans son métier. Une deuxième personne a ainsi pu être engagée dans sa nouvelle entreprise. Et lui, il a préservé les compétences sociales et humaines acquises grâce aux contacts avec les voisins.

Quand ses propres parents ont dû déménager dans un home médicalisé, il a décidé d'y travailler comme aide-soignant. Il a ainsi trouvé un bon équilibre entre son métier plutôt technique et son engagement social. Il se demande encore aujourd'hui pourquoi il a dû endurer un divorce et perdre son travail. Il réalise qu'il n'a été pendant longtemps qu'une "bête de somme". Il n'était alors ni un mari ni un père.

JULIA était ingénieure dans une usine qui avait été rachetée par une grande multinationale. Son travail lui plaisait mais elle le savait précaire. Plusieurs unités avaient été fermées; le tour de son usine viendrait bientôt. Le savoir-faire, elle l'avait pourtant et elle le savait. Il suffisait de peu d'investissements pour créer quelque chose.

Grâce au capital-risque qui lui a été accordé, aux allégements en matière de charges fiscales et de cotisations de sécurité sociale, Julia a pu se lancer. Les bâtiments d'une entreprise qui fermait dans la région ont été mis à sa disposition sans qu'elle ait un sou de loyer à déboursier pendant cinq ans. Elle dirige maintenant sa propre entreprise de High-tech. Le carnet de commandes est bien rempli. Une dizaine d'emplois a été créée selon le principe du temps partagé. L'entreprise bénéficie du soutien de l'Etat pour la formation permanente du personnel qui peut ainsi se maintenir à la pointe de l'évolution technologique.

A la maison, Julia peut compter sur son mari. Il travaille à mi-temps, s'occupe avec bonheur de leurs enfants. Avec les autres habitants de l'immeuble, elle a fondé une petite association qui a obtenu l'usage d'un local vide pour la garde des enfants. Ceux-ci peuvent y faire leur devoir scolaire sous la garde d'un des parents. Pendant les vacances

scolaires, un tournus est organisé entre les parents pour l'occupation des enfants ce qui complète bien les passeports vacances de la commune.

FRANÇOIS et CLAUDINE sont cultivateurs dans une région de montagne. Avec 11 ha et une dizaine de têtes de bétail, leur exploitation n'est pas rentable. Il y a peu de temps encore, la situation de la vallée était particulièrement inquiétante. Avec la diminution des subventions, les revenus des agriculteurs fondaient très vite. Le tourisme stagnait en raison de la cherté du franc et de la concurrence de la région limitrophe qui pratiquait des prix un tiers moins élevés. Tout le monde savait que cela ne pouvait plus durer, mais de là à changer ses habitudes...

C'est le syndic qui a pris l'initiative. Il a convoqué une assemblée communale. Il a souligné les atouts de la vallée: ses produits "naturels", ses traditions culturelles, son paysage. Ce fut comme si tout le monde n'attendait que cela. François et Claudine en ont discuté avec d'autres, fait et refait leurs calculs. Ils se sont rendus à l'évidence. S'ils voulaient rester sur leur exploitation, ils devaient s'allier à d'autres, investir pour profiter des appellations d'origine et mettre sur le marché des fromages biologiques.

Le fromage qu'ils fabriquent est maintenant une marque déposée qu'ils écoulent dans des supermarchés de produits biologiques. Grâce à des subventions pour la promotion des énergies "douces" et les conseils d'un ingénieur spécialisé, ils complètent leur revenu par la production d'électricité grâce à la petite centrale installée sur le torrent qui passe sur leurs terres. Grâce à plusieurs installations de ce type, la vallée est autosuffisante en électricité.

Et tout a suivi, leurs deux chambres d'hôtes ne désemplissent pas depuis que les jeunes ont rénové deux pensions et n'hésitent pas à y accueillir les touristes dans leur langue maternelle... en donnant la traduction ensuite! puis en libellant leur facture en Euro. Ils ont obtenu l'annulation du projet de barrage qui aurait noyé une vallée latérale, but de promenade apprécié pour sa flore et sa faune.

Annexes

Comment utiliser la brochure?

1. Les récits de vie au début et à la fin de la brochure renvoient à des expériences personnelles. Est-ce que vous vous identifiez aux personnages? Quel est votre propre récit de vie? Qu'est-ce qui diffère dans votre expérience de ce qui est raconté? De quelles institutions, de quelles aides auriez-vous besoin pour réaliser votre projet, pour contribuer vous-même à la société de demain? Telles sont quelques-unes des questions qu'il est possible de (se) poser à partir des récits de vie.
2. Le texte contient lui-même des questions regroupées ci-dessous. En retenir deux ou trois et y répondre peut aider à entrer dans le dialogue, à ouvrir des pistes nouvelles.
Participer à la consultation en répondant à l'une ou l'autre de ces questions individuellement, en groupe, dans la paroisse, au sein de votre association ou de votre parti sera un apport précieux dont nous vous remercions d'avance.
3. Chacune des trois parties du texte peut se lire de manière autonome. N'en examiner qu'une pour formuler ensuite des remarques et des propositions est possible.

Les questions:

1. Comment a changé votre rôle, votre place dans la société ces 10 dernières années?
2. Quels sont les changements sociaux et économiques, en Suisse et dans le monde, qui vous inquiètent le plus? Lesquels vous donnent au contraire confiance et espoir?
3. La Consultation est fondée sur l'idée que l'avenir social et économique est difficile. Quelle est votre propre analyse, votre propre évaluation?
4. Quelle est à votre avis la mission à remplir par les Eglises face à la situation économique et sociale de la Suisse?
5. Quelle est, selon vous, la signification de la Bible pour la vie en Eglise et en société?
6. Comment mettez-vous en relation la prière du "Notre Père" avec l'engagement en faveur d'un monde plus juste?
7. Quelles sont les valeurs fondamentales nécessaires pour un solide "contrat social"?
8. Seriez-vous prêt à renoncer à une partie de votre bien-être au profit des membres les plus faibles de la société? A quelle condition seriez-vous prêt à le faire?
9. Quelles sont, à vos yeux, les composantes d'un nouveau "contrat social"?
10. Comment partager cette "denrée" devenue rare qu'est le travail rémunéré?
11. Quelles sont les tâches que les pouvoirs publics (commune, canton, Confédération, institutions supra-nationales) doivent selon vous assumer?

Structure de la consultation

Présidium

Mgr Amédée Grab, président de la Conférence des évêques suisses, Fribourg

Monika Waller-Koch, responsable du Département Eglise et société au sein du Conseil de la FEPS, Winterthur

Rosmarie Dormann, Conseillère nationale, Rothenburg, Lucerne

Marco Pedrolì, pasteur, Berne

Groupe exécutif

Jean-Claude Huot, secrétaire de Justice et Paix, Berne

Hans-Balz Peter, directeur de l'Institut d'éthique sociale de la FEPS, Berne

Béatrice Bowald / Sonja Kaufmann
coordinatrices

Groupe de rédaction

Ce groupe était chargé de rédiger le texte de base de la consultation soumis au Conseil de la FEPS et à la Conférence des évêques.

Carlo Knöpfel, Caritas-Suisse, Lucerne

Soeur Margrit Muther, Diakoniewerk Neumünster, Zurich

Daniel Kosch, Bibelpastorale Arbeitsstelle, Zurich

Bertrand Baumann, journaliste, Berne

Jean-Claude Huot, Justice et Paix, Berne

Hans-Balz Peter, Institut d'éthique sociale, Berne

Thomas Bünger
Institut d'éthique sociale, Berne,
EPER, bureau régional de St-Gall

Responsabilité

Le texte de base "Quel avenir voulons-nous?" a été soumis au Conseil de la FEPS et à la Conférence des évêques suisses et accepté en septembre 1997. Après concertation, la lettre qui invite à participer à la consultation a été signée par les présidents des deux instances. La publication de l'ensemble est placée sous la responsabilité de la Conférence des évêques suisses et du Conseil de la FEPS.

Où s'adresser?

Pour vos réponses à la Consultation, pour vos commandes de la brochure, pour toute information et participation à des activités que vous organisez dans le cadre de la Consultation, vous pouvez vous adresser aux institutions suivantes:

Consultation oecuménique
Case postale 7442
3001 Berne
tél. 031 382 23 28
fax. 031 381 83 49

Institut d'éthique sociale de la FEPS
Sulgenauweg 26
3007 Berne
tél. 031 370 25 50
fax. 031 370 25 59
E-mail: ise-ies@ref.ch

Justice et Paix
Case postale 6872
3001 Berne
tél. 031 381 59 55
fax. 031 381 83 49
E-mail: jus-pax.ch@bluewin.ch

Suivi du processus de consultation

Il est prévu de rendre compte de manière transparente des réponses reçues durant la consultation. Tous les apports seront pris en compte. Un résumé de ces réponses sera rendu public de la manière la plus adéquate. Les réponses reçues serviront de base pour la rédaction d'un document final de la Conférence des évêques suisses et du Conseil de la FEPS.

Au cours de la consultation, des comptes-rendus seront publiés dans la presse ecclésiastique. Les textes finaux seront publiés fin 1999, début de l'an 2000 par le Conseil de la FEPS et la Conférence des évêques suisses.

Sources statistiques

- Conseil fédéral, réponse du 9 juin 1997 à une interpellation du Conseiller national Remo Gysin du 16 septembre 1996.
- Institut d'éthique sociale, Justice et Paix, Quel avenir pour l'Etat social? Genève 1997.
- Robert E. Leu, Stefan Burri, Tom Priester, Lebensqualität und Armut in der Schweiz, Berne 1997.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), Rapports sur le développement humain, Paris 1994, 1996 et 1997.
- Rudolf H. Strahm, Wirtschaftsbuch Schweiz, Aarau ³1992.